

Food.be

Small country. Great food.

FEVIA

Federatie Voedingsindustrie
Fédération de l'Industrie Alimentaire

ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE BELGE EN 2013

Documentation
de base



ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE BELGE EN 2013

Documentation de base

SOMMAIRE

Synthèse	3
1. Chiffre d'affaires	7
2. Valeur ajoutée	10
3. Investissements	12
4. Emploi	14
5. Employeurs	17
6. Commerce extérieur	20
7. Canaux de distribution des produits alimentaires	28
8. Rendement et ratios financiers	29
9. Evolution des prix	32
10. Cotisations fiscales et parafiscales	35
11. Baromètre de conjoncture	36
12. Efforts en matière de formation	38
13. Innovation	40

SYNTHÈSE

Ce rapport économique annuel et les indicateurs de développement économique de l'industrie alimentaire utilisés offrent avant tout une analyse rétrospective de la situation de ce secteur en 2013. Lorsque les données disponibles le permettaient, ces données rétrospectives ont été complétées de perspectives pour 2014.

En 2013, l'industrie alimentaire est restée le maillon fort de l'industrie belge.

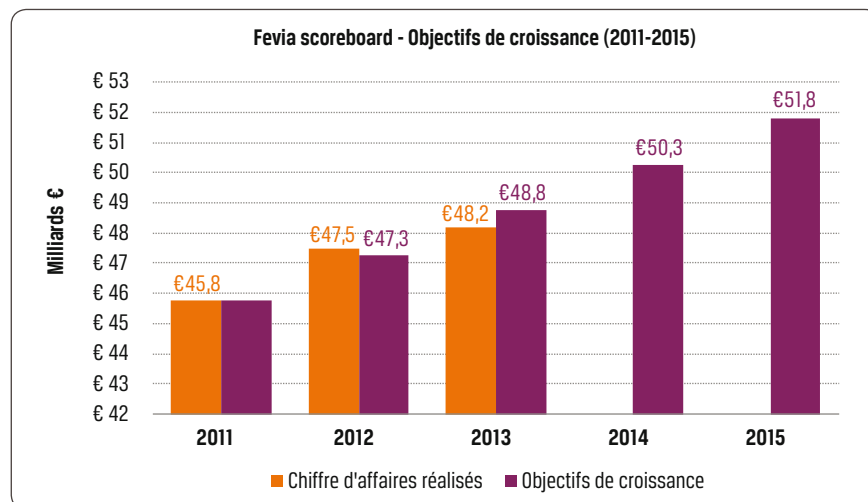
Pour l'industrie alimentaire belge, 2013 a été une année de croissance plutôt timide, avec une croissance légèrement inférieure à celle enregistrée en 2012. Malgré cette frilosité, ce secteur est néanmoins sans conteste resté un des secteurs clés du tissu industriel belge. Et, tout naturellement, cette situation a aussi valu au secteur alimentaire d'augmenter sa part dans le chiffre d'affaires, les exportations et l'emploi du tissu industriel. Ce secteur semble aussi se montrer relativement insensible aux mouvements cycliques et on peut dire qu'il a relativement bien tenu la barre dans la tempête économique qui a fait rage tout au long de 2013.

En 2013, le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire a enregistré une croissance timide de 1,5%. Le chiffre d'affaires de l'industrie dans son ensemble a reculé de 3,3%.

Le chiffre d'affaires du secteur a enregistré une croissance timide de 1,5% en 2013 et a ainsi atteint 48,2 milliards d'euros. La croissance la plus forte a été celle du sous-secteur des boissons (+3,8 % par rapport à +1,2% pour l'alimentation). Parmi les sous-secteurs, la plus forte augmentation du chiffre d'affaires a été celle observée dans l'industrie laitière, un secteur dont l'importance n'a cessé de croître ces dernières années.

Les exportations de produits alimentaires et de boissons contribuent largement et positivement à la balance commerciale de notre pays. En 2013, les exportations de produits alimentaires et de boissons ont progressé d'un bon 2%, un chiffre encore insuffisant toutefois pour réaliser pleinement les objectifs ambitieux sur le plan des exportations.

Le secteur devra consentir à des efforts supplémentaires pour atteindre les objectifs ambitieux de Fevia.



Source: DGSIE Déclarations TVA

Les exportations restent principalement axées sur nos voisins directs mais on note une progression des exportations vers les nouveaux états membres et les marchés lointains.

En 2013, les exportations sont restées principalement concentrées sur l'Union européenne et plus spécialement encore sur nos voisins directs, à savoir les Pays-Bas, la France et l'Allemagne. Tout comme en 2012, les Pays-Bas représentent notre principal marché d'exportation. Les exportations vers les nouveaux états membres et les marchés d'exportation lointains comme les États-Unis, le Japon et la Russie ont le vent en poupe et il en va de même des autres pays BRIC. Plus que nos pays voisins, plus matures, ces nouveaux marchés lointains devraient, selon toute attente, être ceux qui nous offriront les plus belles perspectives de croissance.

Ces belles performances sur les marchés d'exportation sont la conséquence de la très bonne qualité et de la haute sécurité alimentaire des produits alimentaires fabriqués en Belgique ainsi qu'aux compétences professionnelles des nombreuses personnes actives dans l'industrie alimentaire.

L'industrie alimentaire belge enregistre de meilleurs résultats que ses pays voisins en ce qui concerne l'innovation tant dans les proces que dans les produits, un caractère innovant qui plus est synonyme de beaux succès commerciaux.

L'industrie alimentaire a réussi à augmenter légèrement le nombre de ses emplois et se démarque ainsi de l'évolution observée dans les autres secteurs industriels.

En 2013, l'industrie alimentaire a accusé une baisse de 0,7% du nombre de ses emplois (88.747), mais le nombre d'équivalents temps plein (ETP) a par contre progressé de 0,5%, ce qui indique qu'en 2013, l'industrie alimentaire comptait plus de travailleurs à temps plein. Avec ces chiffres, l'industrie alimentaire reste LE premier employeur industriel. Cela signifie qu'en volume de travail en ETP, comparativement à 2005, l'industrie alimentaire a su maintenir son niveau d'emploi. L'industrie alimentaire occupe en outre aussi encore près de 138.000 travailleurs indirects, ce qui porte le nombre d'emplois liés à ce secteur à plus de 226.000 emplois au total. Ces chiffres sont en contraste criant avec ceux de l'industrie manufacturière qui a encore enregistré une baisse de l'emploi en 2013. Par rapport à 2005, le volume de travail dans l'ensemble de l'industrie a même diminué de 17,2%. Si l'on tient compte de cette donnée, la part de l'industrie alimentaire dans l'emploi industriel total (en volume de travail) arrive même à 17,3%, alors qu'en 2005, elle n'était encore qu'à 14,3%.

L'agrandissement d'échelle dans l'industrie alimentaire se poursuit.

Ces dernières années, le nombre d'entreprises alimentaires n'a cessé de diminuer et l'année 2013 a, elle aussi, enregistré une baisse de 2,7% du nombre de ses entreprises. Cette donnée, combinée au maintien de l'emploi, s'explique par l'augmentation de la taille moyenne des entreprises. La baisse du nombre des boulangeries artisanales explique en partie cette situation mais elle est aussi due à la nécessité d'économies d'échelle et aux investissements nécessaires pour rester viable dans un environnement extrêmement compétitif et international.

En 2013, les investissements dans l'industrie alimentaire ont à nouveau chuté.

Après une très belle année 2012 en termes d'investissements, 2013 a connu une diminution importante de plus de 10% des investissements. Malgré cela, les investissements de l'industrie alimentaire sont restés supérieurs aux investissements moyens des autres secteurs, même si, en 2013, le fossé s'est considérablement réduit suite à un plus faible ratio d'investissement dans l'industrie alimentaire et une hausse du ratio d'investissement dans l'industrie manufacturière. Il est difficile de dire quelle va être l'évaluation des investissements en 2014.

Après deux années consécutives de recul, le secteur a réussi à légèrement améliorer la rentabilité de ses capitaux propres après impôts en 2012 (6,4% en 2012 par rapport à 6,2% en 2011). La marge opérationnelle nette a toutefois encore diminué de 3,0% en 2011 à 2,7% en 2012.

Le fossé entre l'augmentation du prix des inputs et celle du prix des productions reste élevé en 2013, mais il a quelque peu diminué

Un autre défi pour les entreprises alimentaires belges est d'apporter une réponse aux fluctuations des prix de plus en plus volatiles des principaux facteurs d'input. Ce que les facteurs d'input ont tous en commun est la tendance à la hausse. Ceci oblige les producteurs alimentaires à répercuter des augmentations de prix dans leurs prix de vente, sinon le rendement sera à nouveau sous pression. L'indice des 3 facteurs d'input importants (matières premières, énergie et salaires) a augmenté à un rythme plus élevé ces dernières années que les prix de vente que les producteurs alimentaires peuvent imputer aux distributeurs. Dans la seconde moitié de 2013, les prix des inputs ont diminué, mais le niveau de ceux-ci était encore 9 % plus élevé que celui des prix de production.

Les indicateurs de conjoncture pour 2014 vont dans tous les sens.

Pour la majorité des indicateurs, la reprise de 2012 s'est poursuivie en 2013 même si cette croissance a été moindre pour la plupart des indicateurs. En outre, la progression du chiffre d'affaires et des exportations a surtout été enregistrée pendant la première moitié de 2013. Si de légères inquiétudes par rapport à l'évolution de ces indicateurs en 2014 sont tout à fait légitimes, d'autres indicateurs se révèlent aussi source d'espoir. On a ainsi constaté ces derniers mois une hausse de la confiance des consommateurs et de la confiance dans les produits.

Indicateur	2012	Δ2011	2013**	Δ2012	Part dans l'industrie
Chiffre d'affaires***	47.493 mio €	+3,8%	48.190 mio €	+1,5%	17,1%
Valeur ajoutée*	6.773 mio €	+1,7%	nb	nb	15,8%
Investissements	1.295 mio €	+13,8%	1.163 mio €	-10,2%	17,9%
Exportations des produits alimentaires et de boissons ¹	21.645 mio €	+4,4%	22.131 mio €	+2,2%	9,5%
Importations de produits alimentaires et de boissons	18.620 mio €	+3,0%	19.058 mio €	+2,3%	
Balance commerciale de l'alimentation et des boissons	3.025 mio €	+13,5%	3.073 mio €	+1,6%	
Emploi					
Nombre d'emplois	89.372	+0,4%	88.747	-0,7%	18,3%
Équivalents temps plein	72.803	+1,2%	73.157	+0,5%	17,3%
Emplois indirects			137.558		
Nombre d'employeurs	4.768	-2,9%	4.638	-2,7%	27,8%
Indice des prix à la production de l'alimentation (2005=100)	117,9	+2,8%	122,0	+3,4%	
Prix pondérés des intrants (2005=100)	145,1	+3,4%	141,5	-2,5%	
Prix à la consommation de l'alimentation (2005=100)	121,3	+3,0%	125,7	+3,6%	

* produits alimentaires, boissons et tabac, en prix courants (sans correction de prix)

** estimations pour 2013 basées sur des chiffres provisoires

*** estimations pour 2012 et 2013 basées sur des chiffres provisoires

Source : DGSIE (déclarations TVA), BNB (commerce extérieur), ONSS (statistiques centralisées)

Position de l'industrie alimentaire belge dans l'industrie alimentaire européenne (EU-28)

Bien que la Belgique ne représente que 2,2% des habitants de l'UE des 28, la part de l'industrie alimentaire belge dans l'industrie alimentaire européenne est supérieure à ce pourcentage pour la plupart des indicateurs.

Indicateur 2011	Part dans l'industrie alimentaire européenne
Chiffre d'affaires	4,2 %
Valeur ajoutée	3,3%
Emplois	2,1%
Employeurs	2,7%

Source : SBS Eurostat.

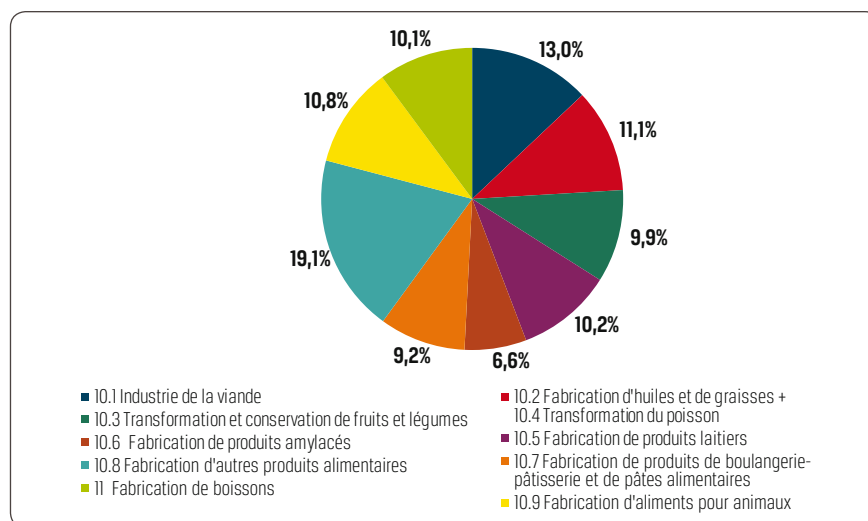
¹ Exportations basées sur les codes produits (nomenclature combinée). Ces chiffres tiennent aussi compte des exportations des entreprises ne relevant pas du secteur alimentaire (Nace₂₀₀₈ 10+11) mais qui fabriquent néanmoins des produits alimentaires et des boissons.

1. CHIFFRE D'AFFAIRES

En 2013, le chiffre d'affaires réalisé par l'industrie alimentaire s'élevait à 48,2 milliards d'euros.

On estime qu'en 2013, l'industrie alimentaire a réalisé un chiffre d'affaires de 48,2 milliards d'euros². Environ 24,0 milliards de ce chiffre a été réalisé en Belgique et 24,2 milliards à l'exportation. Les 3 principaux sous-secteurs sont la fabrication d'autres produits alimentaires (e.a. le chocolat, le sucre, le café, les plats préparés, ...), l'industrie de la viande et la fabrication des huiles et des graisses. Ensemble, ces sous-secteurs représentent 43% du chiffre d'affaires total.

Fig. 1: Chiffre d'affaires par sous-secteur (2013)

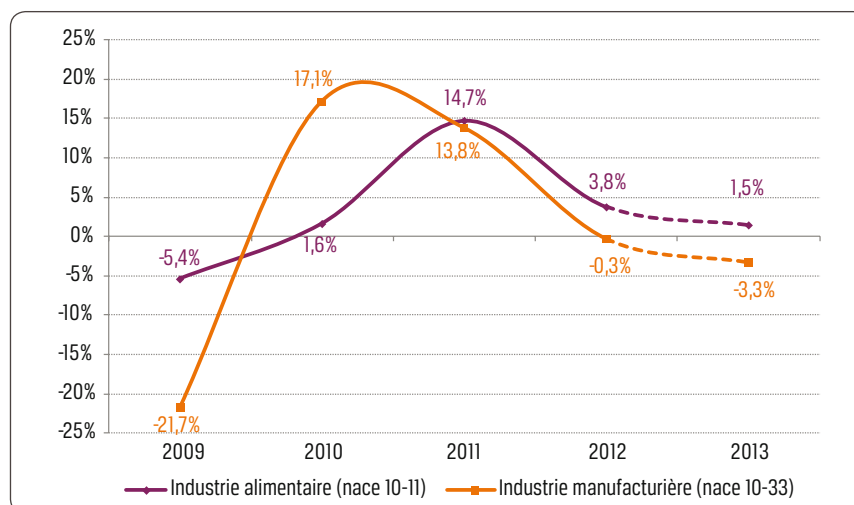


Source : DGSIE (déclarations TVA trimestrielles). En raison des règles de confidentialité, les chiffres d'affaires ne sont plus disponibles séparément pour les codes NACE 10.2 et NACE 10.4 - ces catégories ont donc été regroupées dans une seule catégorie.

Evolution du chiffre d'affaires

Fig. 2: Croissance annuelle du chiffre d'affaires (2009-2013)

En 2013, le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire a mieux résisté à la crise que celui de l'industrie manufacturière.



Source : DGSIE (déclarations TVA), chiffres provisoires pour 2012 et 2013

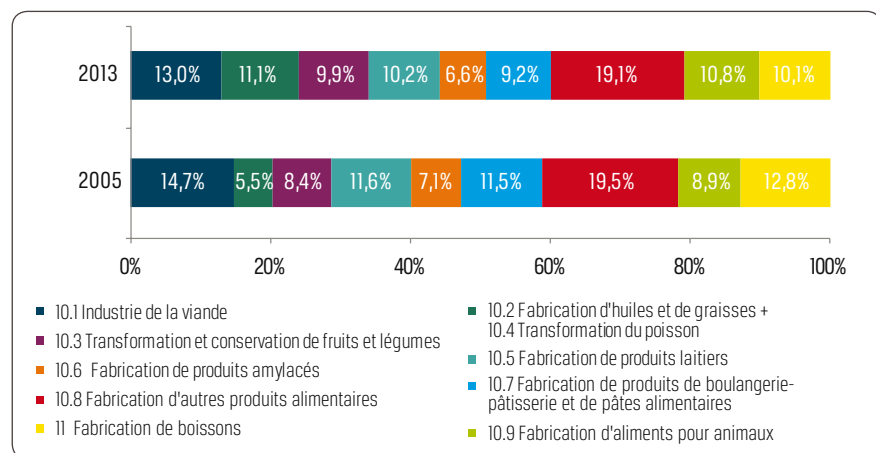
² Les chiffres d'affaires de 2012 et 2013 sont toujours en cours de révision et il est donc possible qu'ils fassent encore l'objet de modifications au niveau des différents (sous-)secteurs. Pour cette raison, ces données doivent être considérées comme des données provisoires.

La répartition du chiffre d'affaires entre les sous-secteurs reste relativement constante sur le long terme.

Après une période de baisses successives du chiffre d'affaires imputables à la crise financière et économique mondiale, en 2011, le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire belge a connu une forte hausse. En 2012 et en 2013, son rythme de croissance a par contre baissé. L'augmentation du chiffre d'affaires en 2011 et en 2012 est surtout due à une forte augmentation des exportations de l'industrie alimentaire belge (de respectivement +16,8% et +5,6%) liée à une augmentation moins marquée du chiffre d'affaires sur le marché intérieur (respectivement +12,7% et +1,9%).

L'industrie manufacturière a connu une évolution similaire mais plus marquée. Le chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière a donc fortement augmenté dès 2010 et a continué à afficher un pourcentage de croissance élevé aussi en 2011. Mais, contrairement à l'industrie alimentaire, en 2012 et en 2013, l'industrie manufacturière a enregistré un chiffre de croissance négatif.

Fig. 3: Répartition du Chiffre d'affaires entre les sous-secteurs (2005-2013)



Source: DGSIE (Déclarations TVA), données disponibles uniquement à partir de 2005 dans NACE₂₀₀₈.

* En raison des règles de confidentialité, les chiffres d'affaires ne sont plus disponibles séparément pour les codes NACE 10.2 et NACE 10.4 - ces catégories ont donc été regroupées dans une seule catégorie.

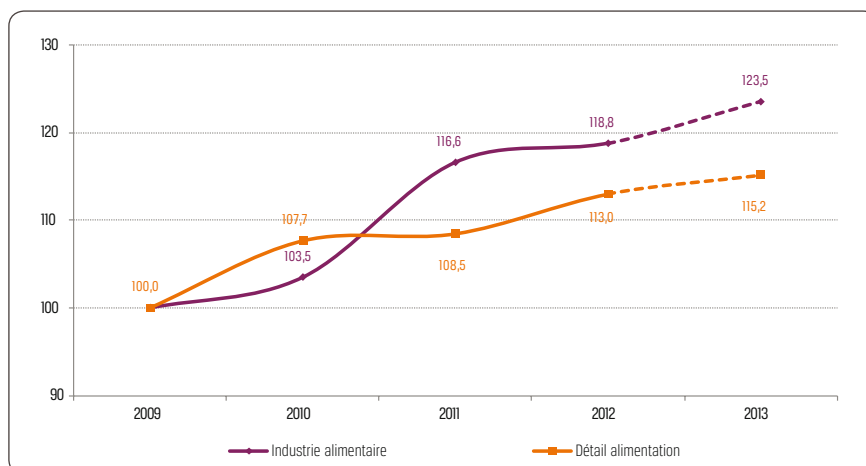
Au cours des dernières années, la répartition du chiffre d'affaires entre les différents sous-secteurs est restée relativement constante. Par rapport à 2005, la plus forte augmentation du chiffre d'affaires a été celle enregistrée dans le sous-secteur des huiles et des graisses, la fabrication d'aliments pour animaux et la transformation des fruits et légumes. Par rapport à 2005, la part des boissons, des produits de boulangerie et des pâtes et celle de l'industrie de la viande a diminué de respectivement 2,6 points de pourcentage, 2,3 points de pourcentage et 1,7 point de pourcentage.



© IPV-IFP / Ivan Put

La part de marché de l'industrie alimentaire belge dans notre consommation remonte.

Fig. 4: Evolution du chiffre d'affaires intérieur de l'industrie alimentaire et chiffre d'affaires du commerce alimentaire de détail (2009=100, 2009-2013)



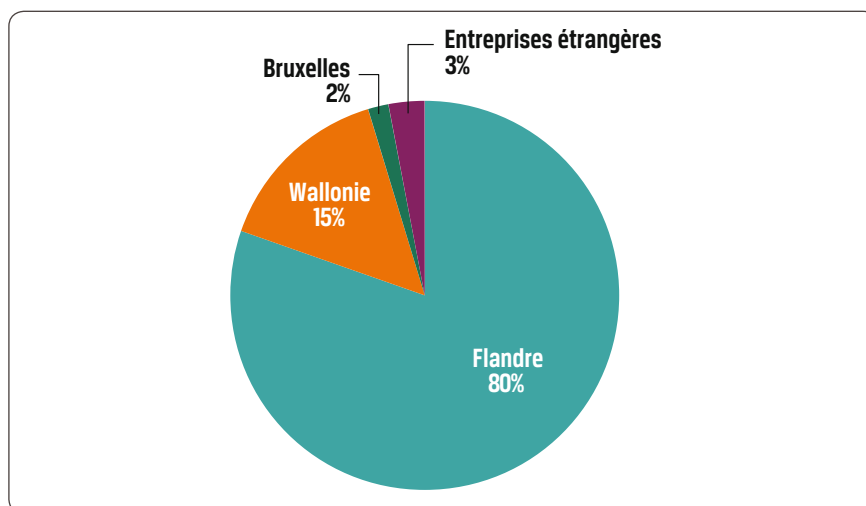
Source: DGSIE (Déclarations TVA), 2009=100

Après une période pendant laquelle le chiffre d'affaires du commerce de détail alimentaire a connu une croissance plus rapide que celle du chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire belge dans son ensemble, à partir de 2011, le chiffre d'affaires des produits alimentaires belges a repris le dessus. Cette évolution montre que la part de marché de l'industrie alimentaire belge dans la consommation a augmenté et que proportionnellement nous consommons donc plus de produits alimentaires belges.

Répartition régionale du chiffre d'affaires

Fig. 5: 5 Ventilation régionale du chiffre d'affaires des produits alimentaires (2013)

Une grande part du chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire est générée en Flandre.



Source: DGSIE, chiffre d'affaires des produits alimentaires (hors boissons)

En 2013, quatre cinquièmes du chiffre d'affaires des produits alimentaires (hors boissons) ont été réalisés par des entreprises situées en Flandre, 15% de ce chiffre a été réalisé par des entreprises situées en Wallonie et 2% a été réalisé par des entreprises situées dans la Région de Bruxelles-Capitale. On estime que les entreprises étrangères³ (sans adresse en Belgique) ont réalisé 3% de ce chiffre d'affaires.

³ Les entreprises sont considérées comme des entreprises étrangères quand leur unité TVA ne possède aucune adresse distincte en Belgique. Dans l'ancienne classification Nacebel₂₀₀₉, elles étaient automatiquement rattachées à la Région de Bruxelles-Capitale, mais dans la nouvelle classification Nacebel₂₀₀₈, elles sont désormais considérées comme une catégorie distincte, en plus des 3 régions belges.

2. VALEUR AJOUTÉE

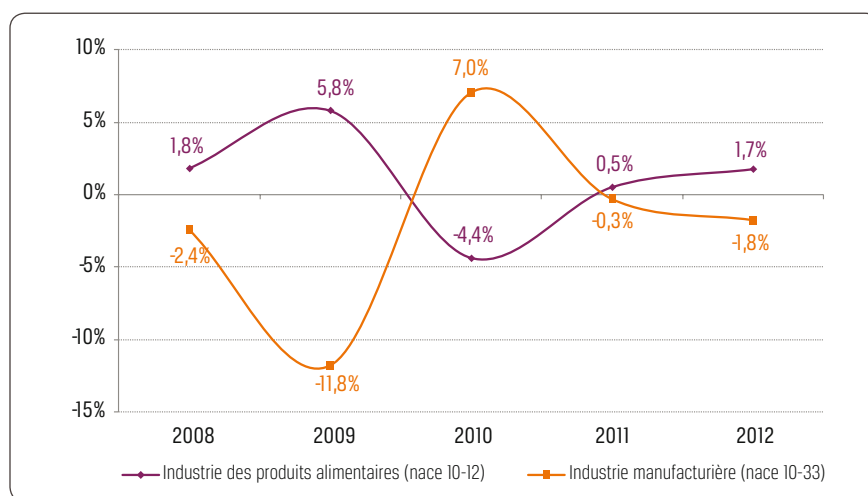
En 2012, l'industrie alimentaire a généré une valeur ajoutée de 6,8 milliards d'euros.

En 2012, la valeur ajoutée de l'industrie des produits alimentaires⁴ a été d'environ 6,8 milliards d'euros, soit une hausse de 1,7% par rapport à 2011. Cette hausse a permis de poursuivre le modeste redressement amorcé en 2011. En 2012, l'industrie alimentaire a représenté 15,8% de la valeur ajoutée totale de l'industrie manufacturière, contre 14,1% en 2008. La Flandre a généré 71,2% de cette valeur ajoutée, la Wallonie 22,0% et Bruxelles 6,8%.

Evolution de la valeur ajoutée

En 2012, la valeur ajoutée de l'industrie des produits alimentaires a poursuivi le léger redressement noté en 2011.

Fig. 6: Croissance annuelle de la valeur ajoutée en prix courants (2008-2012)



Source: BNB, valeur ajoutée brute aux prix courants, NUTS3I

Sur la période 2008-2009, l'industrie des produits alimentaires a affiché de meilleures performances en termes de valeur ajoutée que l'industrie manufacturière. Cette situation est principalement imputable aux mauvaises performances de l'industrie manufacturière en 2008 et plus encore en 2009. A l'exception de 2010, année au cours de laquelle la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière a connu une forte augmentation, ces dernières années aussi, l'industrie alimentaire a réalisé de meilleures performances que l'industrie manufacturière. Sur la période 2008-2012, la croissance annuelle moyenne de la valeur ajoutée dans l'industrie alimentaire a été de 1,1% alors que l'industrie manufacturière a enregistré, sur la même période, une baisse de 1,8% de sa valeur ajoutée.

Exprimé en euros chaînés⁵ (ce qui nous permet d'éliminer l'effet prix et donc d'obtenir la croissance en volume) contrairement à ce qui a été le cas en 2001, en 2012 l'industrie

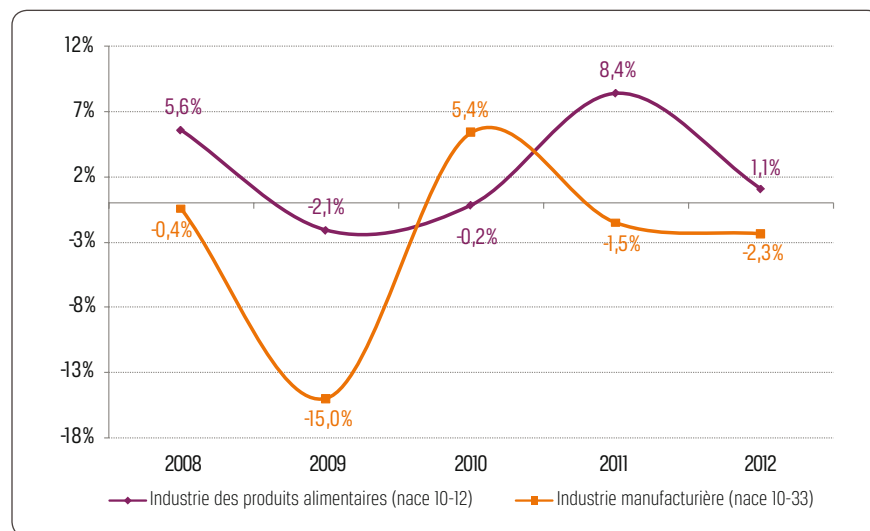
⁴ Depuis 2009 on ne dispose plus de la valeur ajoutée brute pour le secteur alimentaire considéré seul et cette donnée n'est plus disponible que pour le secteur 'fabrication de produits alimentaires et du tabac' dont nous savons, sur la base des données des années précédentes, que la part du tabac ne représente qu'une faible part (<5%) du secteur dans son ensemble.

⁵ L'utilisation des euros chaînés permet de calculer la croissance en termes de volume entre deux périodes successives, t et t+1, en utilisant les prix de l'année t. Jusqu'il y a peu, la croissance du volume était mesurée en se référant aux prix d'une année de base fixe (prix constants), mais pour accroître le niveau de précision, il a récemment été décidé au sein de l'UE de passer à l'utilisation d'euros chaînés. L'année de référence est l'année 2011.

alimentaire n'a pas réussi à obtenir une augmentation plus importante de sa valeur ajoutée en termes de volume que de sa valeur ajoutée en prix courants. En 2012, l'industrie alimentaire a perdu plus de valeur en volume qu'en prix courants. Sur la période 2008-2012, la croissance moyenne annuelle de la valeur ajoutée dans l'industrie alimentaire en termes de volume a été de 2,5% tandis que l'industrie manufacturière a enregistré une baisse de 2,8% de sa valeur ajoutée.

*Exprimé en volume,
l'industrie alimentaire a
également fait mieux que
l'industrie manufacturière.*

Fig. 7: Croissance annuelle de la valeur ajoutée en euros chaînés (2008-2012)



Source: BNB, valeur ajoutée brute en euros chaînés avec comme année de base l'année 2011



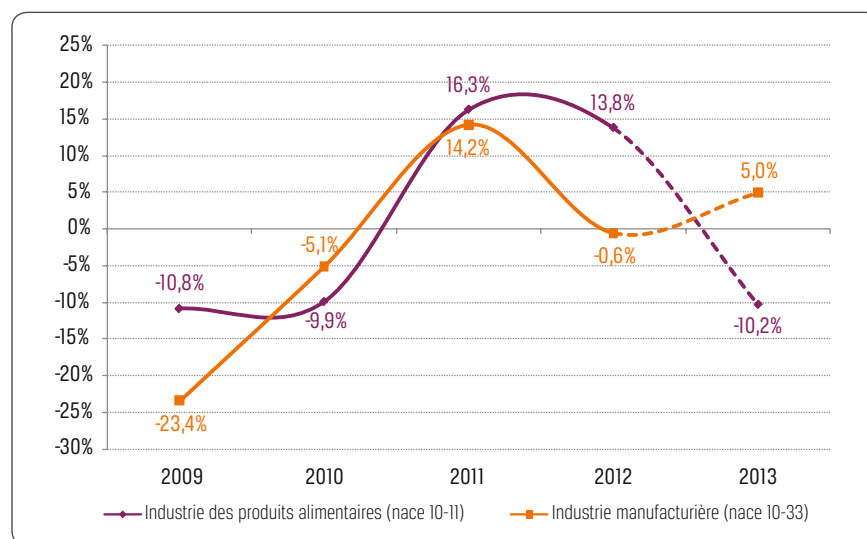
3. INVESTISSEMENTS

En 2013, l'industrie alimentaire a investi environ 1,16 milliard d'euros en immobilisation corporelles, soit 17,9% des investissements de l'industrie manufacturière (sur la base des statistiques TVA). Après plusieurs années de forte croissance des investissements dans l'industrie alimentaire, le secteur n'a pas échappé aux conséquences de la crise financière et économique de 2009 et 2010 et a donc enregistré une forte baisse des investissements. En 2011, l'industrie alimentaire et l'industrie manufacturière ont connu une forte croissance relativement similaire de leurs investissements. En 2012, seule l'industrie alimentaire a pu maintenir ce rythme de croissance exceptionnel, tandis que dans l'industrie manufacturière, les investissements ont baissé de 0,6% par rapport à 2011. En 2013, dans l'industrie alimentaire, les investissements ont baissé de 10,2%, mais sont néanmoins restés de 2,2% supérieurs au niveau de 2011. L'industrie manufacturière a, quant à elle, réussi à augmenter de 5% son niveau d'investissement par rapport à 2012.

Evolution des investissements

En 2013, les investissements dans l'industrie alimentaire ont fortement diminué après une année 2012 record.

Fig. 8: Croissance annuelle des investissements (2009-2013)

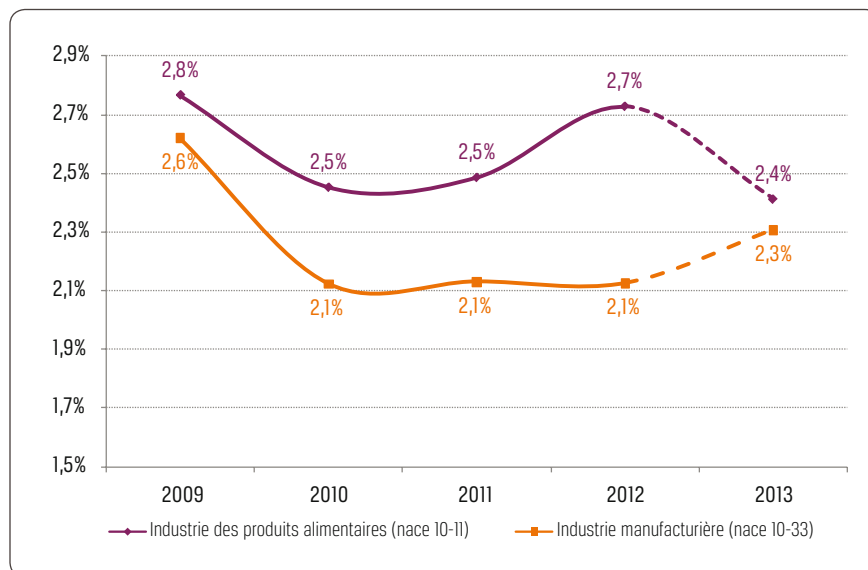


Source: DGSIE (Déclarations TVA)

En 2013, la baisse des investissements combinée à l'augmentation du chiffre d'affaires a entraîné un tassement de l'intensité d'investissement (qui mesure le ratio entre les investissements et le chiffre d'affaires) au-dessous même de leur niveau de 2009. Dans l'industrie manufacturière, depuis 2010, l'intensité d'investissement s'est stabilisée et en 2013, elle est même légèrement remontée. Sur les 5 dernières années, ce ratio a été de 2,6% dans l'industrie alimentaire par rapport à 2,3% dans l'industrie manufacturière. En moyenne, sur ces 5 dernières années, l'industrie alimentaire a donc investi relativement plus que l'industrie manufacturière, et ceci certainement si l'on tient aussi compte du fait que le chiffre d'affaires (le dénominateur du ratio) a fortement augmenté dans l'industrie alimentaire alors qu'il a fortement diminué dans l'industrie manufacturière.

*L'industrie alimentaire
a investi plus qu'en
moyenne dans l'industrie
manufacturière*

Fig. 9: Intensité d'investissement (2009-2013)



Source: DGSIE (Déclarations TVA)



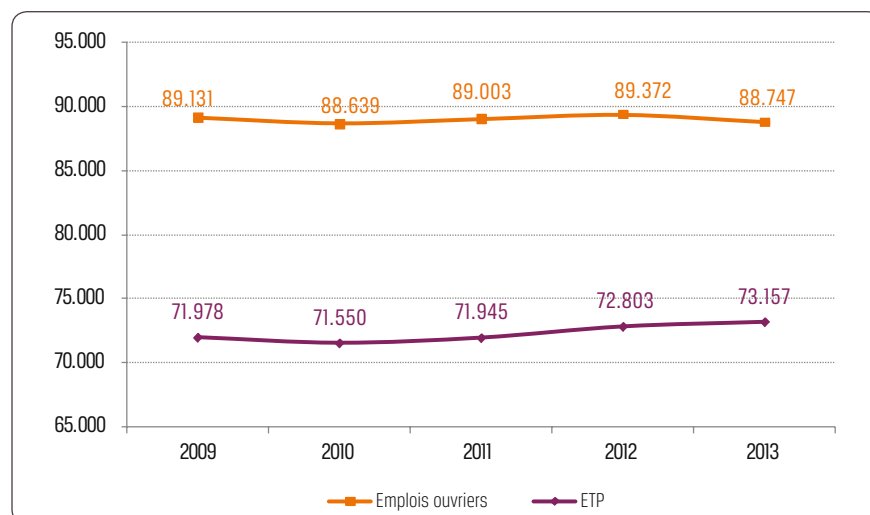
4. EMPLOI

En 2013, l'industrie alimentaire occupait 88.747 personnes.

Dans l'industrie alimentaire, les chiffres de l'emploi du deuxième trimestre 2013 ont été de 88.747, dont 73.157 équivalents temps plein (ETP). Comparativement aux chiffres de 2012, ces chiffres sont synonymes d'une baisse de 0,7% du nombre d'emplois, mais le nombre des ETP a par contre augmenté de 0,5%, ce qui indique que la part des contrats à temps partiel a diminué. Ces chiffres montrent que l'industrie alimentaire poursuit la croissance de son emploi en ETP, entamée en 2011. Une fois de plus, l'industrie alimentaire est, de ce fait, le principal pourvoyeur d'emplois industriels. L'industrie manufacturière n'a pas réussi à arrêter la baisse annuelle du nombre de ses emplois. En 2013, l'industrie manufacturière a ainsi perdu près de 14.000 emplois supplémentaires. De ce fait, l'industrie alimentaire renforce sa place dans l'emploi industriel. Entre 2008 et 2013 cette part a augmenté de 16,1% à 18,3%.

Les équivalents temps plein ont le vent en poupe dans l'industrie alimentaire.

Fig. 10: Evolution des emplois ouvriers en ETP en Belgique (2009-2013)



Source: ONSS (statistiques centralisées), hors intérimaires

En 2013, tant le nombre d'emplois ouvriers que d'employés ont légèrement diminué et ceci de respectivement 0,6% et 0,8%. Exprimé en équivalents temps plein, en 2013, seul les ETP employés ont augmenté et le nombre des ETP ouvriers est resté quasi inchangé.

L'industrie alimentaire est le plus gros pourvoyeur d'emplois intérimaires.

Outre ses travailleurs salariés, l'industrie alimentaire fait aussi appel à des travailleurs intérimaires. Sur la base d'une enquête⁶ menée auprès des travailleurs intérimaires par IDEA Consult (2011) il ressort que 9,8% des intérimaires (à titre principal) interrogés travaillent dans l'industrie alimentaire. Cela fait de l'industrie alimentaire le plus gros secteur industriel à recourir aux services d'intérimaires (26,6% des intérimés dans l'industrie manufacturière).

L'industrie alimentaire génère aussi, en plus, de nombreux emplois dans d'autres secteurs. Sur la base des derniers tableaux input/output de 2010, au niveau des divers fournisseurs

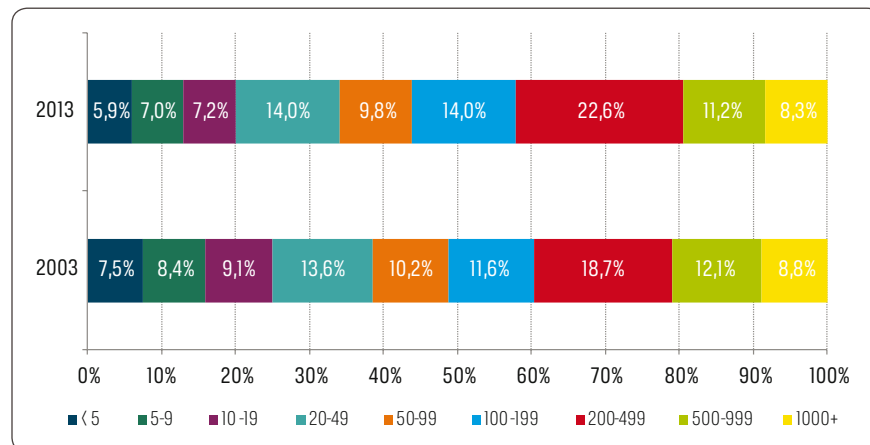
⁶ Enquête menée à la demande de Federgon auprès de 5.865 travailleurs intérimaires (répondants), dont 37% étaient occupés dans l'industrie manufacturière

et prestataires de services (intérimaires, par exemple) 1,55 emploi supplémentaire est lié à chaque emploi dans l'industrie alimentaire. Ce chiffre est en hausse par rapport à celui de 2005 qui était de 1,45 emploi supplémentaire lié à chaque emploi dans l'industrie alimentaire. L'industrie alimentaire a ainsi un des plus gros multiplicateurs d'emploi dans l'industrie manufacturière.

Ventilation en fonction de la taille des entreprises

Fig. 11: Ventilation en fonction de la taille des entreprises (2003-2013)

La part de l'emploi dans les entreprises alimentaires occupant entre 100 et 500 travailleurs a fortement augmenté ces 10 dernières années.



Source: ONSS (statistiques centralisées)

Comparativement à 2003, les parts des travailleurs dans les entreprises comptant jusqu'à 19 travailleurs ont toutes diminué et ceci à l'avantage des entreprises de taille moyenne comptant entre 20 et 49 et entre 100 et 499 travailleurs. On observe donc un net agrandissement d'échelle dans l'industrie alimentaire, même si l'importance des plus grandes entreprises (comptant 1000 travailleurs ou plus) a légèrement régressé. Cette situation s'explique en partie par l'automatisation poussée observée dans ces entreprises. Le recul dans la plus petite catégorie (comptant jusqu'à 4 travailleurs) est surtout dû à la disparition des boulangeries artisanales.

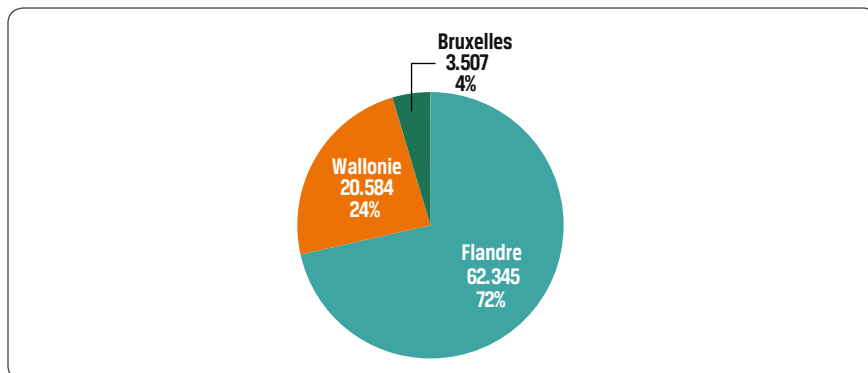


Une part importante des travailleurs est occupée dans des entreprises flamandes.

Ventilation régionale de l'emploi

La Flandre pourvoit environ 72% de l'ensemble des emplois dans ce secteur. Comparativement au chiffre d'affaires, la Flandre occupe donc une position proportionnellement moins élevée en nombre d'emplois.

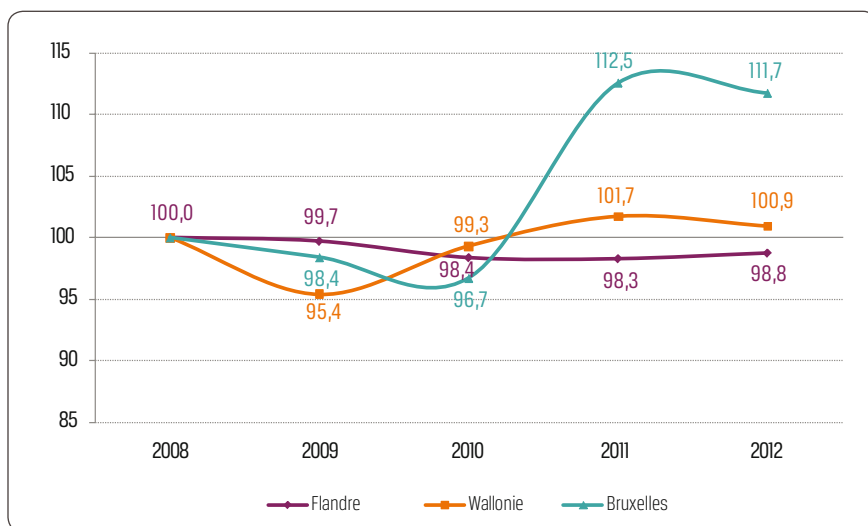
Fig. 12: Ventilation régionale de l'emploi (2012)



Source: ONSS (statistiques décentralisées)

Nous constatons aussi qu'au cours de ces 2 dernières années, le nombre d'emplois proposés par les employeurs bruxellois a nettement augmenté⁷. La Flandre est la seule région à avoir réussi à augmenter son emploi en 2012 et a ainsi cassé la spirale de la baisse continue enregistrée depuis 2008. Néanmoins, contrairement aux deux autres Régions, en Flandre le niveau de l'emploi est toujours en dessous de son niveau de 2008.

Fig. 13: Evolution du nombre d'emplois par région (2008-2012; 2008=100)



Source: ONSS (statistiques décentralisées), 2008=100. La forte augmentation observée à Bruxelles est en grande partie due à la reclassification administrative d'une entreprise en 2011.

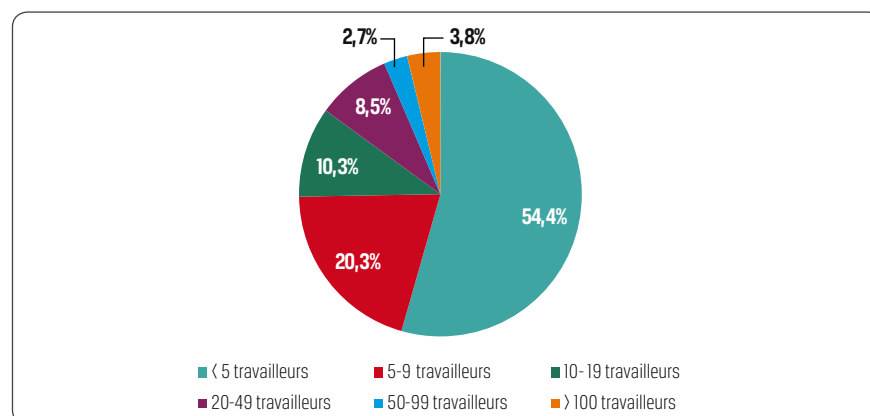
⁷ Cette augmentation est due à 1 gros producteur de boissons qui a procédé à la centralisation administrative de ses bureaux de vente régionaux sur son siège de Bruxelles.

5. EMPLOYEURS

En 2013, l'industrie alimentaire comptait 4.638 employeurs qui représentaient 28% du nombre total des employeurs dans l'industrie manufacturière. Cette part élevée découle du fait que l'industrie alimentaire compte de très nombreuses PME: 54% des employeurs de l'industrie alimentaire occupent moins de 5 travailleurs et 85% moins de 20 travailleurs. La plus petite catégorie de taille regroupe 76% des boulangeries artisanales.

L'industrie alimentaire belge compte de très nombreuses petites entreprises.

Fig. 14: Répartition des employeurs par catégorie de taille (2013)

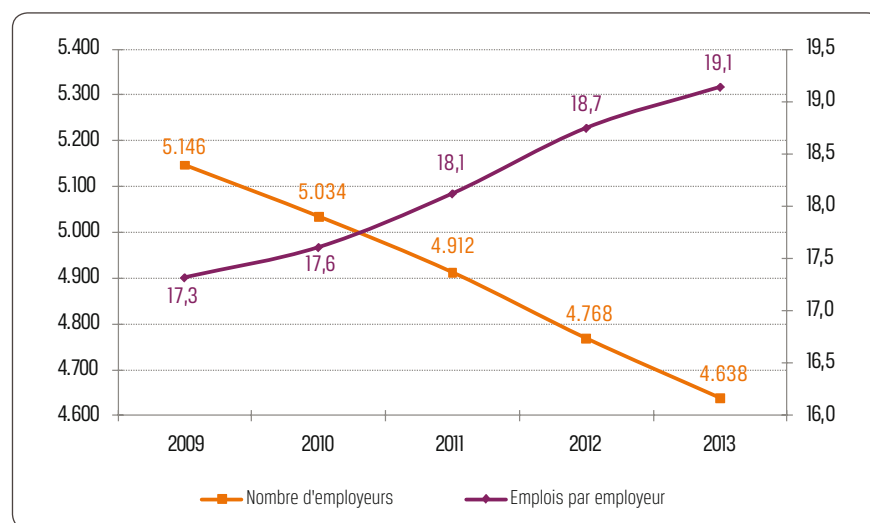


Source: ONSS (Statistiques centralisées)

Evolution du nombre d'employeurs et de la taille des employeurs

Fig. 15: Evolution du nombre d'employeurs et la taille moyenne des entreprises (2009-2013)

L'agrandissement d'échelle se poursuit année après année.

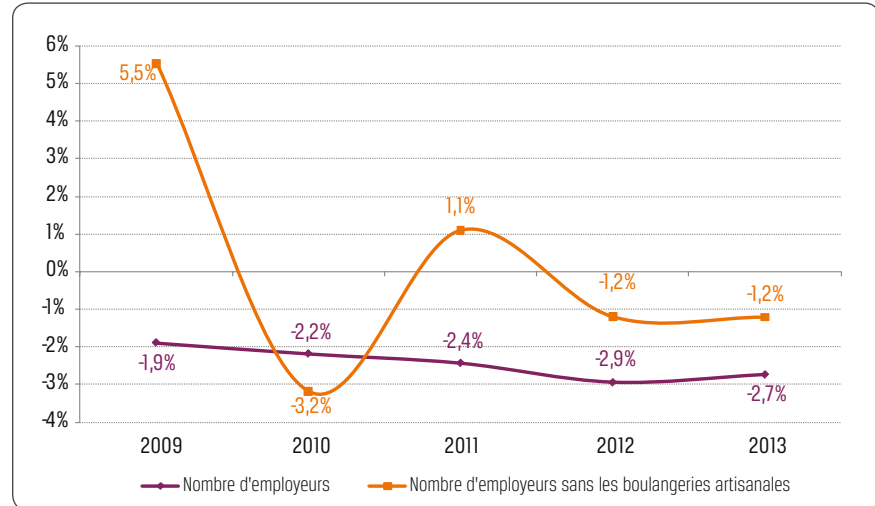


Source: ONSS (statistiques centralisées)

Ces dernières années, le nombre d'employeurs dans l'industrie alimentaire n'a cessé de diminuer, année après année. En 2013, on comptait 508, soit 9,9%, d'employeurs de moins qu'en 2009. Le secteur le plus touché par ces diminutions est celui des boulangeries artisanales qui influence la diminution totale enregistrée dans le secteur alimentaire. Le nombre d'employeurs dans le secteur des boulangeries artisanales a en effet diminué de 12,8% par rapport à 2009 (il est passé de 3.353 employés en 2009 à 2.925 employés en 2012). En 2013, le nombre d'employeurs (sans les boulangeries artisanales) a diminué de 1,2% par rapport à 2012.

La baisse du nombre d'employeurs est surtout due à la baisse du nombre de boulangeries artisanales.

Fig. 16: Evolution du nombre d'employeurs (2009-2013)

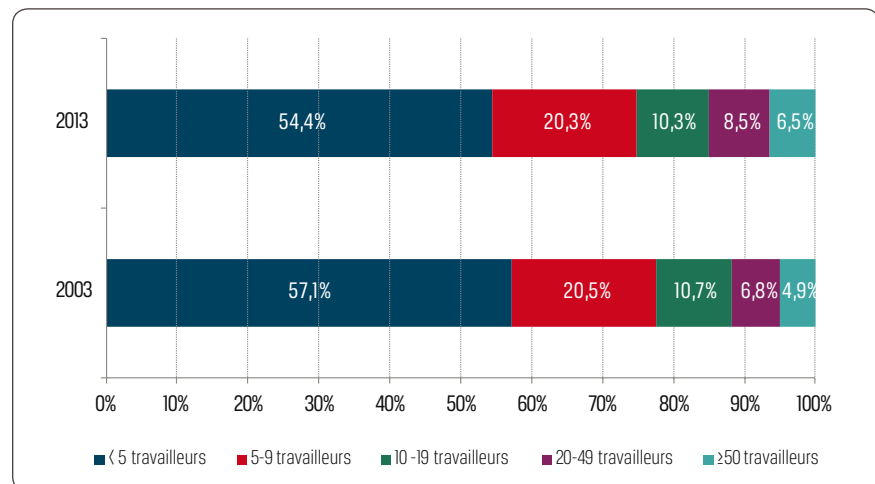


Source: ONSS (statistiques centralisées)

Comparativement à 2003, la part des petits employeurs (jusqu'à 20 travailleurs) a diminué, à l'avantage des employeurs des catégories de taille supérieures.

L'industrie alimentaire belge compte de moins en moins de micro-entreprises.

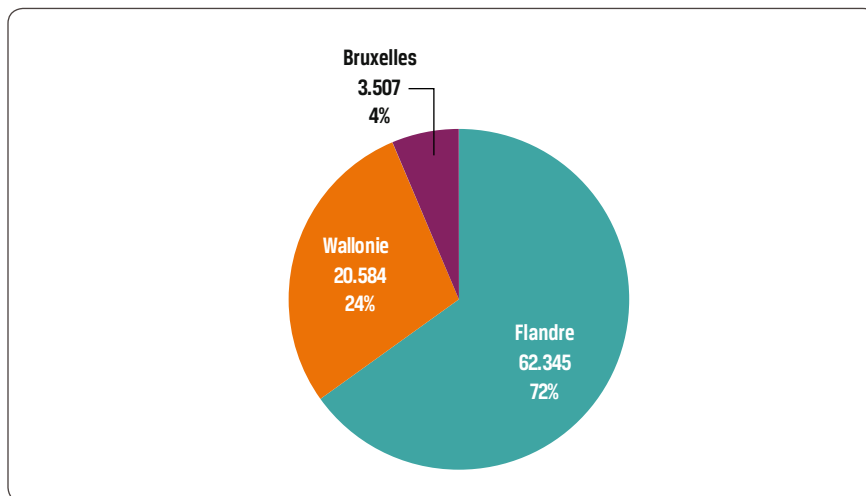
Répartition des employeurs selon la taille des entreprises (2003-2013)



Source: ONSS (statistiques centralisées)

Ventilation régionale des sièges d'exploitation

Fig. 18: Nombre de sièges d'exploitations par région (2012)



Source: ONSS (statistiques décentralisées)

Comparativement au nombre d'emplois, la Flandre affiche un pourcentage d'employeurs inférieur (65% des sites d'activité vs. 72% des emplois). Cette situation reflète le fait que les entreprises alimentaires flamandes proposent en moyenne⁸ plus d'emplois par site d'activité que les entreprises situées en Wallonie ou à Bruxelles. Ce sont les entreprises alimentaires bruxelloises qui affichent le plus faible nombre d'emplois (12,3 emplois) par site d'activité et les entreprises flamandes le nombre le plus élevé d'emplois (18,6) par unité d'établissement. Les entreprises alimentaires wallonnes proposent en moyenne 14,2 emplois par site d'activité.

⁸ Le nombre moyen d'emplois pour les 3 Régions obtenu sur la base des statistiques décentralisées est inférieur à celui obtenu sur la base des statistiques centralisées du fait que dans les statistiques centralisées, un plus grand nombre d'unités d'établissement appartiennent au secteur des produits alimentaires et des boissons



6. COMMERCE EXTÉRIEUR

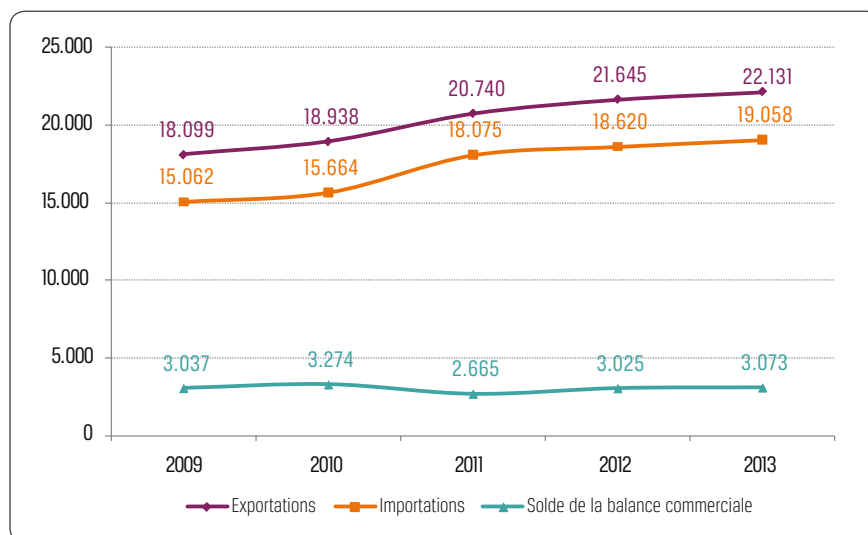
En 2013, la balance commerciale de l'alimentation et des boissons a affiché un excédent de 3,1 milliards d'euros.

En 2013, les exportations des produits alimentaires et des boissons, (concept national⁹) ont été estimées à 22,1 milliards d'euros. Pour la même année, les importations de ces mêmes produits ont représenté une valeur de 19,0 milliards d'euros, ce qui correspond, pour les produits alimentaires et les boissons, à un excédent de la balance commerciale d'environ 3,1 milliards d'euros. Si nous tenons aussi compte des marchandises en transit dans les importations et les exportations des produits alimentaires et des boissons (sur la base du concept communautaire), en 2013, les exportations ont représenté 26,8 milliards d'euros et les importations 22,6 milliards d'euros. Ces chiffres correspondent à un excédent de la balance commerciale de 4,2 milliards d'euros.

Evolution du commerce extérieur

Fig. 19: Evolution du commerce extérieur des produits alimentaires (en millions d'euros - 2009-2013)

En 2013, le solde de la balance commerciale a progressé de 1,6%.



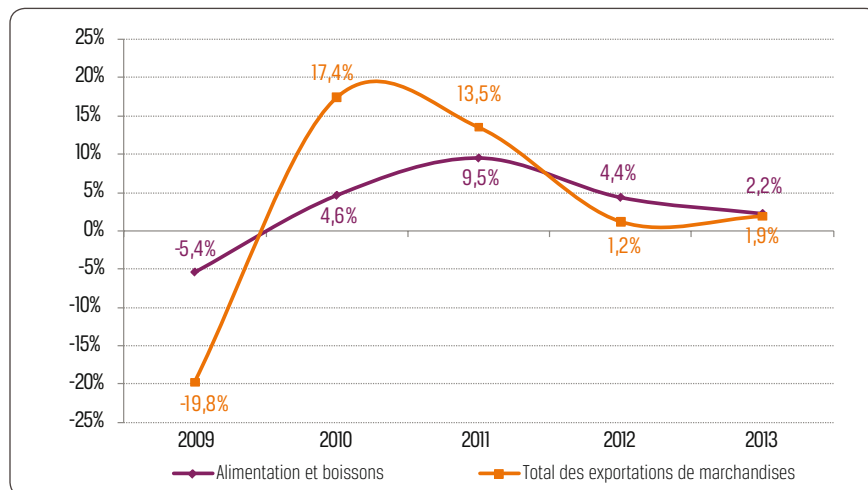
Source: BNB-ICN (concept national), Codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22 compris

Pendant la crise économique et financière, comparativement à l'industrie manufacturière, l'industrie alimentaire belge a réussi à bien limiter les dégâts. En 2011 la croissance des exportations est revenue à son niveau d'avant la crise avec une croissance de 9,5%, qui a néanmoins baissé à 4,4% en 2012. En 2013, la croissance des exportations a continué à diminuer et n'a atteint que 2,2%. En 2013, les exportations belges dans leur ensemble n'ont enregistré qu'une modeste croissance de 1,9%. Sur l'ensemble de la période considérée, le secteur alimentaire a donc affiché non seulement une croissance plus forte de ses exportations mais aussi une croissance plus stable que le secteur de la transformation.

⁹ Sur la base du concept national, les exportations reflètent mieux les exportations annuelles des produits alimentaires et des boissons des entreprises belges (autonomes). Dans le concept communautaire les exportations comprennent en plus, toutes les activités de transit et les centres de distribution internationaux, qui n'apportent pas beaucoup de valeur ajoutée moins élevée. Le concept communautaire est utilisé en Europe pour la comparaison entre les pays.

En 2013, les exportations des produits alimentaires et des boissons ont augmenté un peu plus vite que les exportations belges considérées dans leur ensemble.

Fig. 20: Croissance annuelle de l'exportation (2009-2013)

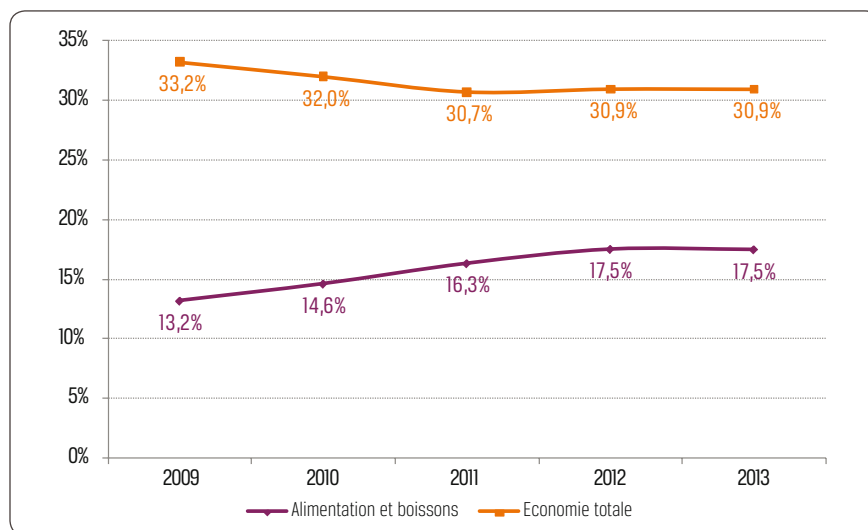


Source: BNB-ICN (concept national), codes CN 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22 compris

Depuis 2010, on note une augmentation quasi continue de la part du transit dans les exportations des produits alimentaires. Au niveau de l'économie dans son ensemble, la part du transit est en légère baisse et se stabilise à un niveau d'environ 31%. La part du transit dans l'industrie alimentaire reste toutefois nettement inférieure à la part du transit dans l'économie dans son ensemble.

2013 a marqué la fin de la croissance de la part du transit dans les exportations des produits alimentaires.

Fig. 21: Evolution part du transit dans l'exportation totale (2009-2013)



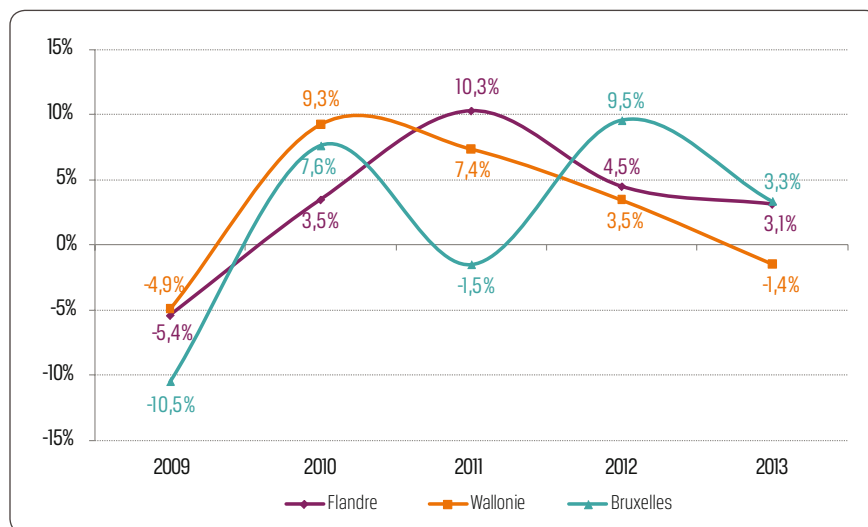
Source: BNB-ICN (concept national et communautaire), codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22 compris

Ventilation régionale du commerce extérieur

Après un net recul des exportations des produits alimentaires et des boissons pour les 3 Régions en 2009, à partir de 2010, les exportations sont rapidement remontées et ont affiché des pourcentages significatifs de croissance. En 2010, c'est la Wallonie qui a enregistré la plus forte croissance des exportations mais cette croissance s'est ensuite affaiblie et a même enregistré une croissance négative en 2013. En Flandre, la croissance des exportations a connu une évolution similaire mais qui n'a commencé qu'un an plus tard. Les exportations bruxelloises ont, quant à elles, connu des pics et des creux. Ces 5 dernières années, la plus forte croissance des exportations a été celle enregistrée en Flandre (+23,0% par rapport à 2009), suivie par celle enregistrée à Bruxelles (+19,9%) et en Wallonie (+19,6%).

En 2013, le rythme de croissance des exportations a ralenti dans toutes les régions. En Wallonie, cette croissance a même été négative.

Fig. 22: Croissance annuelle de l'exportation régionale (2009-2013)



Source: BNB-ICN (concept national et communautaire), codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22 compris

En 2013, les industries alimentaires flamande et wallonne ont affiché un excédent de leur balance commerciale de respectivement 2,87 milliards d'euros et 717 millions d'euros environ, tandis qu'en 2013, Bruxelles a enregistré un déficit de sa balance commerciale de 512 millions d'euros.

En 2013, en Flandre, l'excédent de la balance commerciale a progressé de 15,1% tandis qu'en Wallonie, on a observé une forte baisse inattendue de 34,3% de l'excédent de la balance commerciale. Sur la période 2009-2013, l'excédent de la balance commerciale de Flandre a progressé de 13,6% tandis que la Wallonie a enregistré une baisse de 22,0%. Au niveau de l'alimentation et des boissons, la Région de Bruxelles-Capitale souffre d'un déficit structurel de sa balance commerciale qui a régressé de 8,3% en 2013. Par rapport à 2009, le déficit de la balance commerciale de Bruxelles a augmenté de 25,7%.

Orientation exportation

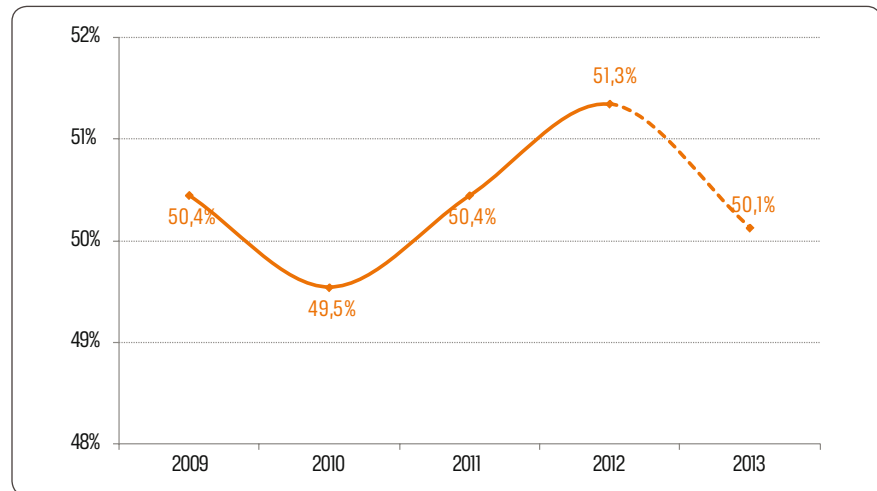
Ces dernières années, l'orientation à l'exportation de l'industrie alimentaire belge a augmenté. Après une baisse en 2009 et en 2010, l'orientation à l'exportation est à nouveau remontée en 2011 et en 2012. Il est toutefois à noter que la forte augmentation observée en 2012 est également attribuable à la croissance négative du chiffre d'affaires sur le marché intérieur qui a augmenté le poids des exportations dans le chiffre d'affaires total. En 2013, le marché intérieur a renoué avec de meilleures performances que le marché des exportations et l'orientation à l'exportation est redescendue juste au-dessus de 50%.



© IPV-IFP / Lies Willaert

En 2013, les producteurs alimentaires belges ont exporté plus de la moitié de leur chiffre d'affaires.

Fig. 23: Evolution export en % du chiffre d'affaires (2009-2013)

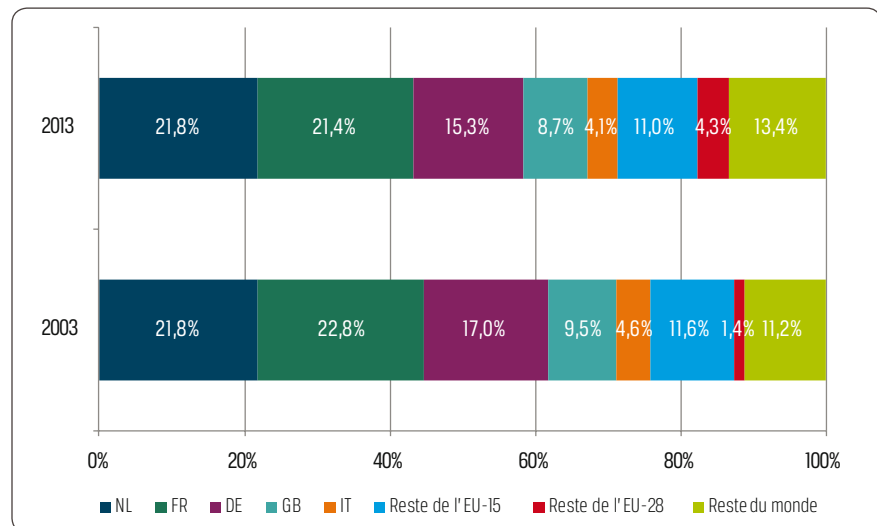


Source: DGSIE, statistiques TVA

Répartition géographique des exportations

Les produits alimentaires belges sont surtout exportés vers les Pays-Bas, la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

Fig. 24: : Etalement géographique de l'exportation (2003-2013)



Source: BNB-ICN (concept national), Codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à . 22 compris

Les exportations de l'industrie alimentaire belge restent principalement concentrées sur l'Union européenne et plus encore sur nos voisins directs avec 58,4% de l'ensemble de nos exportations. Dans l'UE-15, après les Pays-Bas, la France et l'Allemagne, nous exportons surtout vers le Royaume-Uni et l'Italie. En 2012, pour la première fois, les Pays-Bas ont été notre principal marché d'exportation pour les produits alimentaires et les boissons et cela a également été le cas en 2013. Par rapport à 2012, dans l'UE-15 seules les exportations vers la Grèce (-6,6%), l'Autriche (-6,1%) et la Suède (-3,2%) ont diminué en 2013. Les exportations vers l'Irlande (+16,6%) et le Portugal (+16,4%) sont celles qui ont enregistré la plus forte croissance.

Dans les nouveaux états membres, la croissance des exportations est très variable avec pour certains de fortes hausses et pour d'autres de fortes baisses : parmi les pays vers lesquels les exportations ont fortement augmenté, on note la Lituanie (+22%) et la Croatie

(+16%) et parmi les pays vers lesquels les exportations ont le plus fortement baissé on note la Lettonie (-23%) et la Bulgarie (-14%). Avec une progression de 11%, les exportations vers la Pologne ont renoué avec une forte croissance.

La carte d'Europe ci-dessous illustre l'importance des exportations vers les différents pays (en millions d'euros).

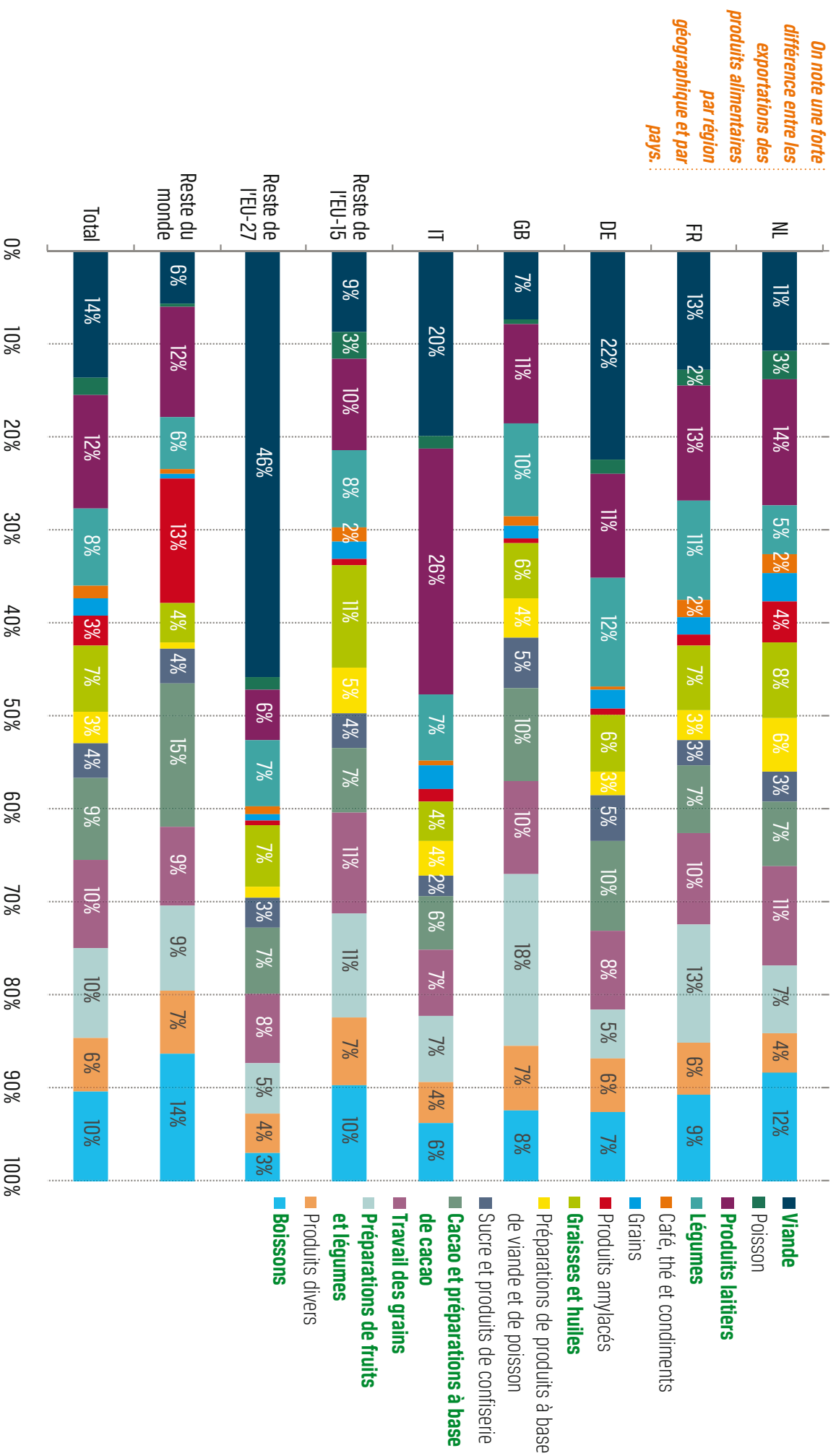


Source: BNB-ICN (concept national), en millions d'euros, codes NC Codes 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22 compris

Le principal produit d'exportation de notre industrie alimentaire est la viande, surtout exportée vers l'Allemagne, la France et les Pays-Bas. Nos produits laitiers, boissons et préparations de légumes (les légumes surgelés plus particulièrement), les préparations à base de grains (les biscuits plus particulièrement) et les produits de chocolats affichent de très belles performances à ce niveau. Ensemble, ces produits représentent 64% des exportations totales de produits alimentaires et boissons.

Les exportations vers les Pays-Bas et la France sont réparties de manière relativement homogène entre les différents groupes de produits. Vers l'Allemagne (et aussi l'Italie) se sont surtout les exportations de viande qui sautent aux yeux parce que ces pays ont une forte tradition de transformation liée aux bas salaires pratiqués dans l'industrie de la viande en Allemagne. En ce qui concerne le Royaume-Uni, les exportations se concentrent surtout sur les préparations de légumes et de fruits. Quant à l'Italie, notre principal produit d'exportation sont les produits laitiers. Les exportations vers le reste de l'UE-15 ne comptent que peu de produits phares et les exportations vers les nouveaux états membres sont fortement influencées par les exportations de viande vers la Pologne. Pour ce qui est des marchés lointains, les produits les plus exportés sont les produits d'exportation classiques de l'industrie alimentaire belge : les produits chocolats et les boissons (bière), et quelques groupes de produits moins connus comme les amylacés et les produits laitiers.

Fig. 25: répartition de l'export par groupe de produit et par marché d'exportation (2013)

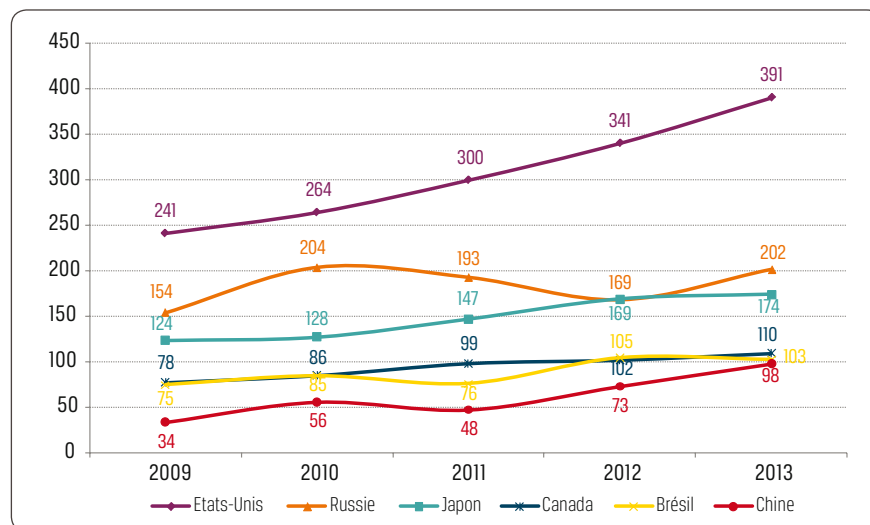


Source: BNB-ICN (concept national), codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22 compris. Pour des raisons de lisibilité, les pourcentages des groupes de produits ayant une valeur inférieure à 2% n'ont pas été repris. Les groupes de produits importants (part > 5%) sont indiqués en rouge.

Evolution des exportations sur les marchés lointains

Fig. 26: Evolution de exportations sur les marchés lointains en millions d'€ (2009-2013)

*Nos produits alimentaires
sont de plus en plus
exportés vers les marchés
lointains que sont les Etats-
Unis et la Chine.*



Source: BNB-ICN (concept national), codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22 compris

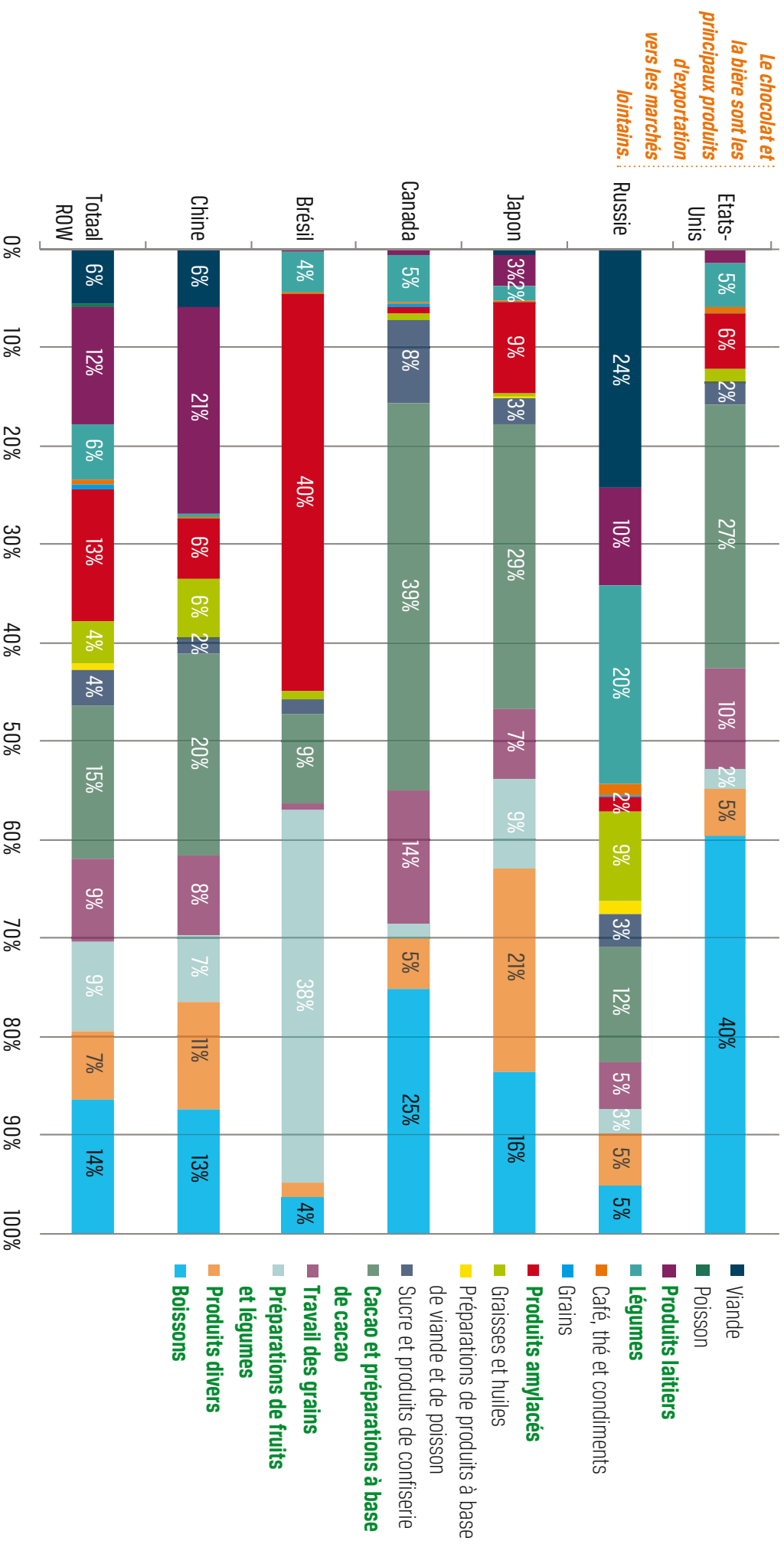
En 2013, plus de 13,4% du total des exportations concernaient des exportations vers des marchés lointains, ce qui représente une légère augmentation de cette part par rapport à 2012 (13,1%). Les Etats-Unis, la la Russie et le Japon constituent de loin les plus importants marchés d'exportation lointains des produits alimentaires et des boissons. Depuis 4 ans, les exportations vers les Etats-Unis et le Japon ne cessent de progresser. Les exportations vers la Russie se sont redressées en 2013 grâce à la forte croissance des exportations de viande. Les tensions croissantes entre la Russie et l'Union européenne liées à la crise en Ukraine, devraient probablement être synonymes d'une nouvelle année difficile pour les exportations des produits alimentaires vers la Russie en 2014.

La plus forte augmentation des exportations, aussi bien par rapport à 2012 que par rapport à 2009 a été celle enregistrée vers les pays asiatiques : Chine, Hong Kong, Malaisie et Taïwan. Les exportations vers le Nigéria ont aussi été parmi celles ayant enregistré les plus fortes hausses. Ces deux dernières années, nos exportations vers la Chine ont connu une forte progression et il y a fort à parier que l'année prochaine la Chine devienne notre 4e plus important marché lointain d'exportation. Les exportations vers le Brésil n'ont pas pu maintenir la forte croissance de 2012 et ont même reculé de 1,9%.

En ce qui concerne nos 6 principaux pays d'exportation lointains, comparativement à 2003, les exportations vers la Chine sont celles qui ont le plus progressé (+261%) ; elles sont suivies par les exportations vers le Brésil (+151%) et ensuite vers les Etats-Unis (+97%).

En ce qui concerne nos principaux marchés d'exportation lointains que sont les Etats-Unis et le Japon, mais aussi le Canada, les produits chocolatés et les boissons (bières) représentent une part importante dans les exportations des produits alimentaires belges. Parmi les divers autres produits d'exportation importants on note aussi les préparations de grains pour les Etats-Unis et le Japon. Les exportations vers la Russie sont surtout dominées par la viande et les légumes (surgelés). Les exportations vers le Brésil sont surtout concentrées sur 2 produits d'exportation qui représentent une part plutôt limitée dans le cadre des exportations vers le reste du monde : les produits amylacés ainsi que les préparations de fruits et légumes (hors légumes surgelés). Vers la Chine nous exportons surtout bien nos produits laitiers ainsi que nos produits d'exportation classiques comme le chocolat et la bière.

Fig. 27 : Répartition de l'export par groupe de produit et par marché d'exportation lointain (2013)



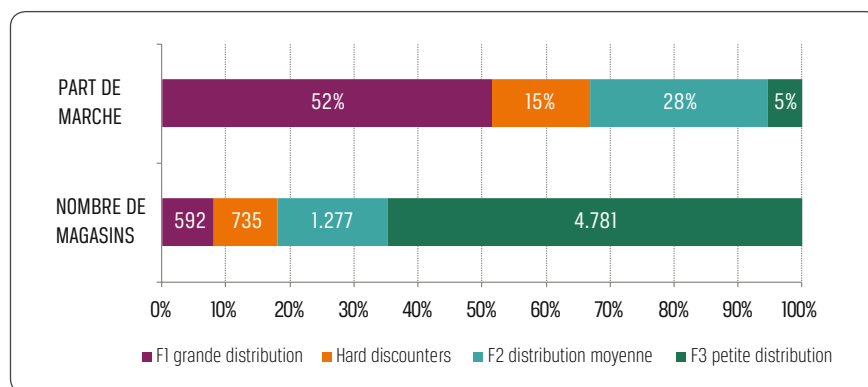
Source: BNB-ICN (concept national), GN Codes 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22 compris. Pour des raisons de lisibilité, les pourcentages des groupes de produits ayant une valeur inférieure à 2% n'ont pas été repris. Les groupes de produits importants (part > 5%) sont indiqués en rouge.

7. CANAUX DE DISTRIBUTION DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Canaux de distribution intérieure des produits alimentaires

Fig. 28: Répartition en pourcentage des canaux de distribution des produits alimentaires (2012)

En 2012, les produits alimentaires se sont surtout vendus dans les grands supermarchés.



Source: Nielsen Grocery Universe 2013

En 2012, les produits alimentaires étaient vendus dans 7.385 magasins; cela représente une baisse d'environ 2,4% par rapport à 2011. Après un recul en 2008, le nombre de magasins F1¹⁰ est à nouveau en légère hausse¹¹ même si cette croissance est considérablement inférieure à celle enregistrée au début des années 2000. La croissance du nombre de hard discounters a fortement diminué ces dernières années. En 2012, Aldi et Lidl ont même fermé 6 magasins. Le nombre de magasins de taille moyenne F2 (type supermarché GB, Okay, AD Delhaize, Spar, ...) a connu une nouvelle légère croissance de 2,2% tandis que le nombre de magasins F3¹² a continué à s'effriter. Bien que les magasins F3 représentent 65% du nombre total de magasins, en termes de part de marché, il est plus qu'évident que ce sont les F1, F2 et hard discounters qui réalisent quasi l'ensemble du chiffre d'affaires puisque la part des petits supermarchés F3 n'est, en effet, que de 5,3%.

¹⁰ Il s'agit de la grande distribution comme Colruyt, les hypermarchés Carrefour, les supermarchés Delhaize, Match, ...

¹¹ Ces chiffres n'incluent pas les magasins Albert Heijn. Début 2014 il y en avait déjà 10 en Belgique et on s'attend à ce que ce nombre augmente à 60 d'ici 2016 ce qui insufflerait une nouvelle dynamique dans le paysage du détail et pourrait mettre une pression supplémentaire sur les prix à la production et les prix à la consommation

¹² F3: il s'agit des superettes d'une superficie de moins de 400m² comme Supra, Prima, Carrefour Express, Louis Delhaize, les magasins de nuit, ...



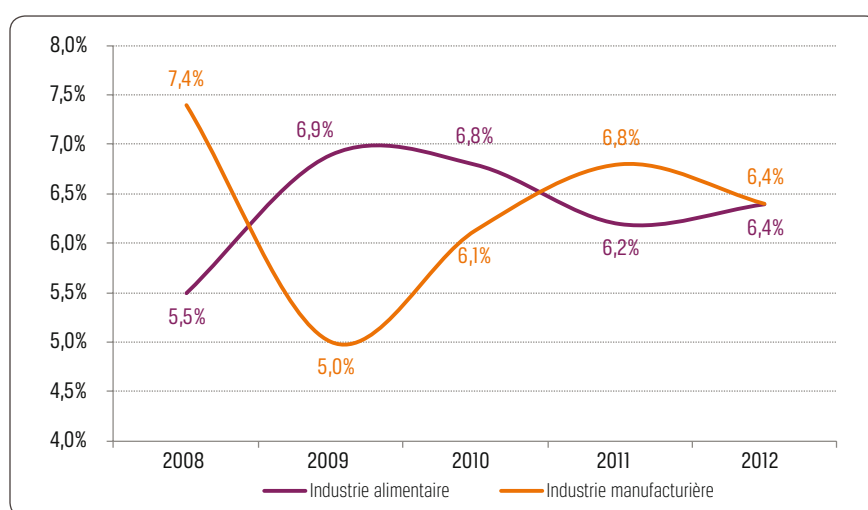
8. RENDEMENT ET RATIOS FINANCIERS

En 2012, une entreprise alimentaire moyenne a obtenu un rendement net de 6,4% sur ses capitaux propres.

Rentabilité et investissements

Sans rentabilité suffisante, les investissements, et partant, l'emploi dans le secteur alimentaire diminue aussi. Inversement, quand les entreprises sont suffisamment rentables, l'activité d'investissement augmente et de nouveaux emplois sont créés.

Fig. 29: Evolution du médian de rentabilité de l'industrie alimentaire et mpanufacturière (2008-2012)

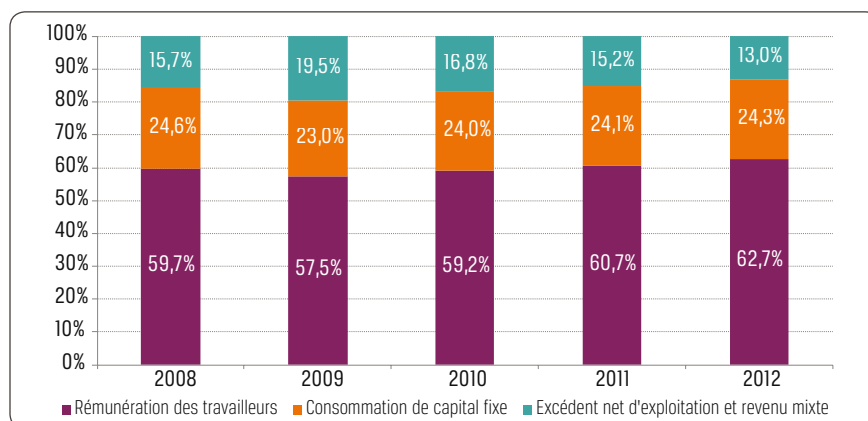


Source: BNB (centrale des bilans)

En 2012, le rendement net (médian) des capitaux propres (après impôts) du secteur a légèrement augmenté de 0,2 point de pourcentage par rapport à celui de 2011 après deux années consécutives de rendement à la baisse. Dans l'industrie manufacturière on a noté une tendance inverse et une baisse du rendement net sur les capitaux propres de 0,4 point de pourcentage en 2012.

Une part croissante de la valeur ajoutée est consacrée à la rémunération des travailleurs.

Fig. 30: Constitution des revenus industrie alimentaire et tabac (2008-2012)

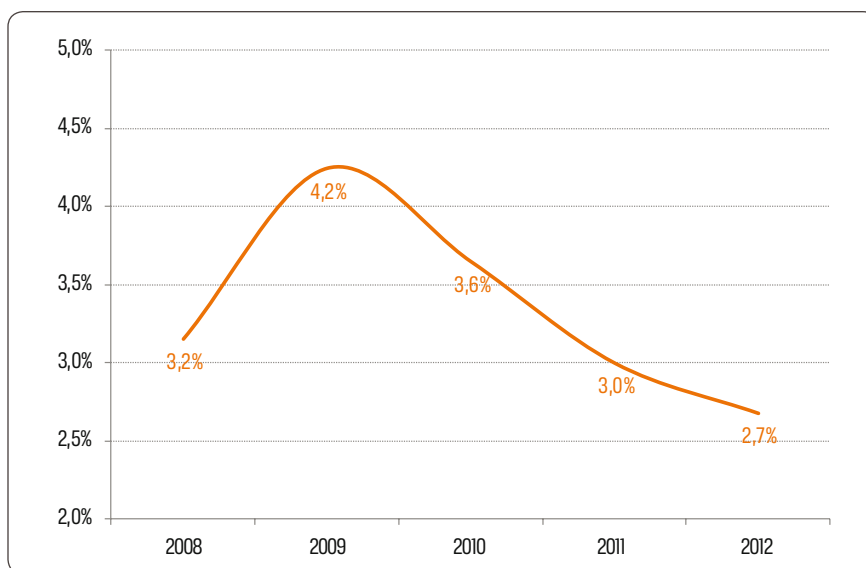


Source: ICN BNB Comptes nationaux compte d'exploitation selon la classification A38

L'analyse à long terme des facteurs de production générateurs de revenus à partir de la valeur ajoutée, nous apprend que la part de la rémunération des travailleurs a considérablement augmenté ces 3 dernières années et que la part de la consommation de capital fixe (amortissements) a elle aussi augmenté mais légèrement moins. Cette évolution s'est faite au détriment des excédents nets d'exploitation dont la part a baissé de 6,5 points de pourcentage par rapport à 2009. Cela a aussi eu une influence sur la marge opérationnelle nette en baisse continue depuis 2010 et qui est même descendue en dessous de 3% en 2012.

La marge opérationnelle nette de l'industrie alimentaire poursuit sa descente.

Fig. 31: Evolution marge operationele nette en % (2008-2012)

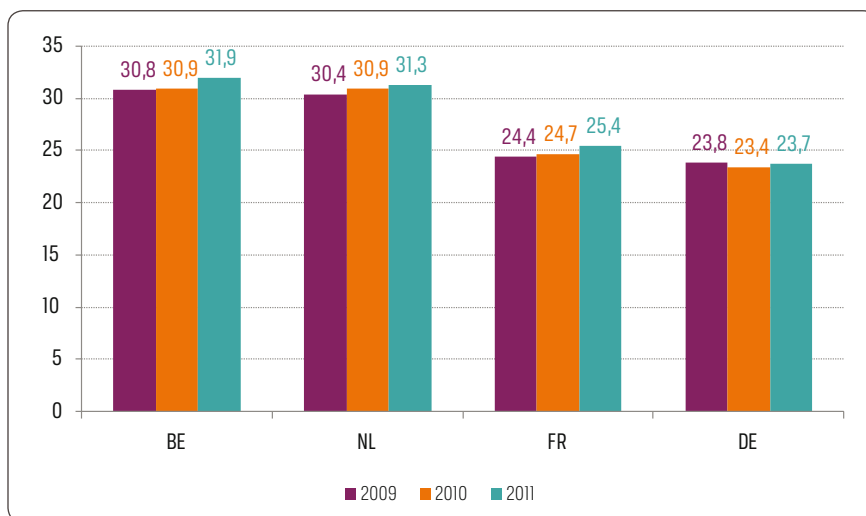


Source: ICN-BNB Comptes nationaux classification A38 Exploitation

Coût salarial horaire

Le handicap que représente le coût salarial par rapport à nos pays voisins devient de plus en plus lourd.

Fig. 32: coût-horaire employés industrie alimentaire belge et pays voisins (2009-2011)



Source: Eurostat national accounts

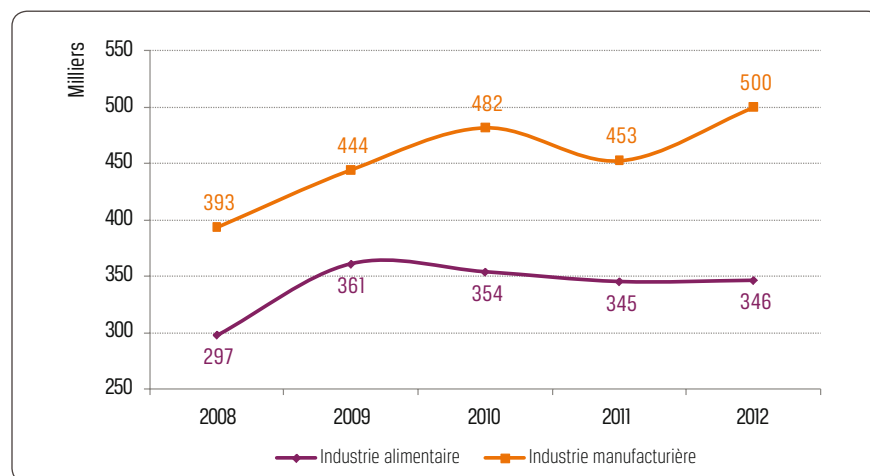
Sur base des comptes nationaux, il ressort qu'en 2011 le coût salarial moyen par heure prestée dans l'industrie alimentaire belge était le plus élevé de la zone Euro. La comparaison avec les pays voisins a aussi montré que la Belgique est le plus mauvais élève de la classe, même si son coût salarial horaire est plus ou moins comparable à celui des Pays-Bas (2,1% moins cher aux Pays-Bas). Comparativement à la France et à l'Allemagne, les différences avec l'industrie alimentaire belge sont nettement plus importantes et le coût salarial horaire belge est de respectivement 25,5% et 34,8% plus onéreux.

Pour 2012, on ne dispose que des chiffres pour la Belgique et les Pays-Bas. Les coûts salariaux horaires ont augmenté de 4,0% en Belgique et de 2,2% aux Pays-Bas ce qui fait que les coûts salariaux en Belgique étaient de 3,7% plus élevés qu'aux Pays-Bas.

Intensité de capital

En moyenne, l'intensité en capital des entreprises de l'industrie alimentaire augmente moins vite que celle de l'industrie dans son ensemble.

Fig. 33: Actif matériel fixe par membre du personnel - médiane (2008-2012)



Source: BNB (centrale des bilans)

En 2012, une entreprise alimentaire moyenne (médiane) disposait d'immobilisations corporelles d'une valeur de 346.143 euros par membre de personnel tandis que dans l'industrie manufacturière cette valeur était de 499.817 euros. Par rapport à 2008, l'intensité en capital a plus augmenté dans l'industrie manufacturière que dans l'industrie alimentaire (+16,4% dans l'industrie alimentaire et +27,1% dans l'industrie manufacturière).



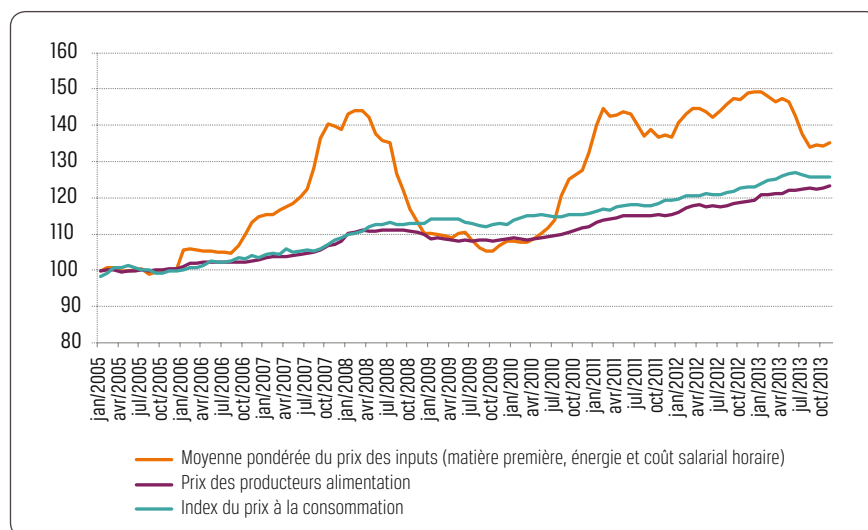
© IPV/IFP / Lies Willeert

9. EVOLUTION DES PRIX

Dans la seconde moitié de 2013, le prix des inputs a diminué. Le niveau du prix des prix des inputs reste encore 9% plus élevé que celui des prix à la production.

Evolution des prix dans la chaîne alimentaire

Fig. 34: Evolution des prix des input-, de production, et à la consommation pour l'alimentation (01/2005-11/2013; 2005=100)



Source: DGSIE (afzetprijnsindex totale markt, consumptieprijnsindex), Prijzenobservatorium (grondstofprijzen), Eurostat (energieprijzen en uurloonkosten)

A cause d'une forte augmentation des prix d'input (moyenne pondérée des matières premières alimentaires, du gaz et de l'électricité et des coûts salariaux horaires) au cours de la seconde moitié de 2010 (en particulier à cause de la flambée des prix des matières premières et de l'essence), le prix des inputs en 2011 ont atteint un niveau 20,2 % plus élevé qu'en 2010. Les prix des producteurs de produits alimentaires ont augmenté de 4,5 % ce qui est nettement inférieur à l'augmentation des prix principaux des inputs.

En 2012, les prix à la production ont à nouveau augmenté plus fortement que le prix des inputs (+ 3,4 % par rapport à + 2,8 %), alors que cela s'est inversé en 2013 avec le prix des inputs qui ont diminué en moyenne de 2,5 %, tandis que les prix des producteurs ont continué à augmenter de 3,4 %. En novembre 2013, le niveau des prix des prix des producteurs (2005 = 100) était pourtant encore inférieur de 8,9 % par rapport au niveau du prix des inputs.

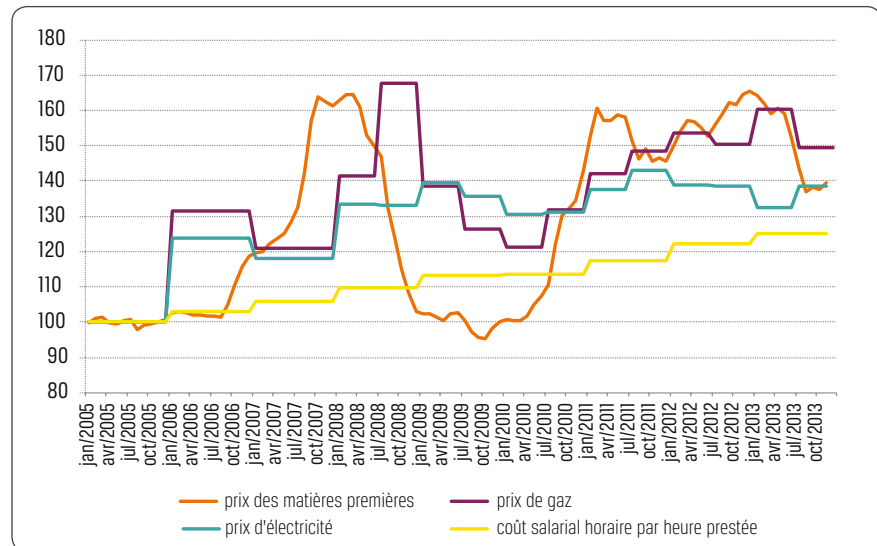
Evolution des prix des inputs

Après une hausse du prix des matières premières dans la seconde moitié de 2010, le prix de celles-ci ont diminué au cours du premier semestre de 2011, ce qui fut, cependant, de courte durée. Début 2013, les prix des matières premières ont à nouveau atteint des sommets, cela a été suivi par une brusque chute au cours de l'été 2013. Les prix du gaz et de l'électricité

ont connu, depuis 2007, une hausse de respectivement 23,6 % et 17,4 %. Les prix du gaz ont connu depuis 4 ans une augmentation quasi continue, jusqu'au printemps 2013. Tout comme pour les matières premières, les prix du gaz ont également baissé vers l'été 2013. Les salariaires ont connu une augmentation graduelle.

Après une période d'augmentations significatives des prix des matières premières des denrées alimentaires, celles-ci ont diminué entre l'été 2013 et le début de 2014.

Fig. 35: Evolution du prix des matières premières, du gaz, de l'électricité et des coûts salariaux horaire (01/2005-11/2013; 2005=100)

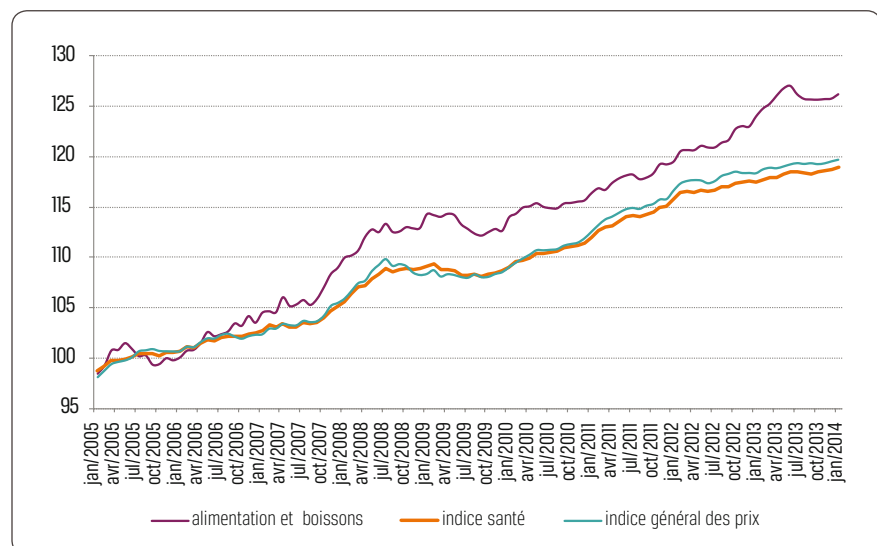


Source: Observatoire des prix (matières premières), Eurostat (prix énergétiques et coûts salariaux horaire)

Evolution des prix à la consommation des produits alimentaires

Fig. 36: Evolution indice du prix à la consommation (01/2005-01/2014; 2005=100)

Au cours de la première moitié de 2013 les prix à la consommation de produits alimentaires ont augmenté plus fortement que l'indice de santé.



Source: DGSIE (prix à la consommation)

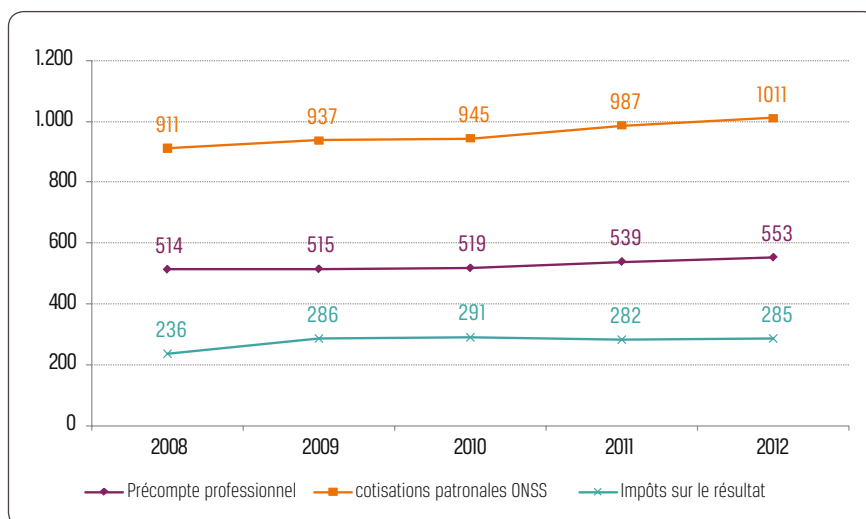
Alors que l'augmentation de l'indice des prix des produits alimentaires et des boissons a été plus limitée que l'augmentation de l'indice santé et l'indice général jusqu'à mi-2012, le prix des produits alimentaires ont augmenté considérablement au cours de la seconde moitié de 2012 et du premier semestre 2013. Dans la même période, les autres indices de prix à la consommation ont diminué. A partir de mi-2013, les prix à la consommation des produits alimentaires ont diminué mais leur indice des prix est, début 2014, toujours plus élevé de 6 % que l'indice santé.



10. COTISATIONS FISCALES ET PARAFISCALES

L'industrie alimentaire verse au moins 1 milliard d'euros de cotisations à la sécurité sociale.

Fig. 37: Précompte professionnel, cotisations patronales ONSS et impôts sur le résultat (millions € - 2008-2012)



Source: Belfirst novembre 2013

Cotisations de sécurité sociale et fisc

En 2012, l'emploi direct dans l'industrie alimentaire a rapporté, au moins¹³ 1,01 milliard d'euros en cotisations patronales à la sécurité sociale. En plus de cela, cet emploi a aussi rapporté au moins 553 millions d'euros en précompte professionnel (contribution fiscale). Comparativement à 2011, ces montants sont de respectivement 2,4% et 2,6% plus élevés.

Impôts

En 2012, les entreprises du secteur de l'industrie alimentaire ont payé 285 millions d'euros d'impôts sur leur résultat, ce qui représente une augmentation de 1,2% par rapport à 2011.

¹³ Ces données ne sont toutefois pas remplies pour toutes les entreprises dans les comptes annuels

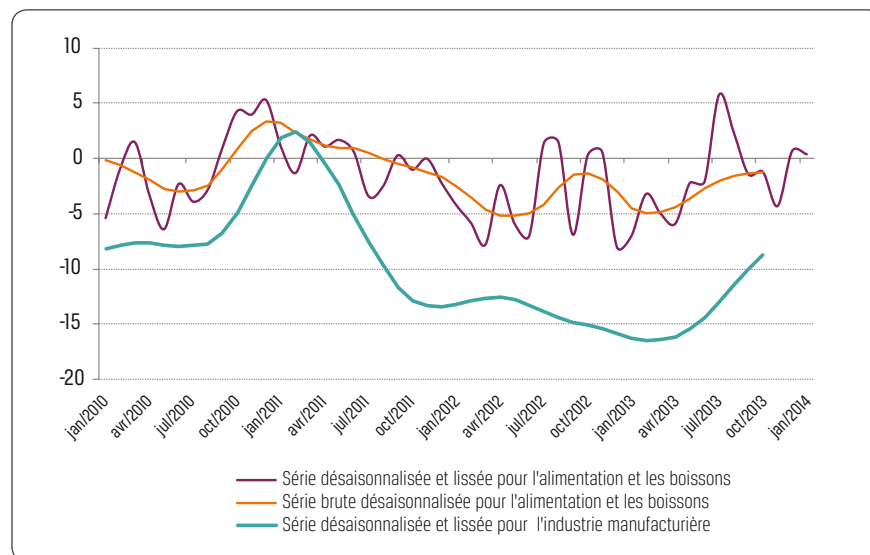


© IPV-IFP / Lies Willaert

11. BAROMÈTRE DE CONJONCTURE

Après avoir atteint son niveau le plus bas au cours de la première moitié de 2012, la confiance des chefs d'entreprise se raffermi progressivement mais les entrepreneurs restent néanmoins négatifs.

Fig. 38: Baromètre de conjoncture industrie alimentaire et industrie manufacturière totale (01/2010-02/2014)



Source: BNB (enquête de conjoncture)

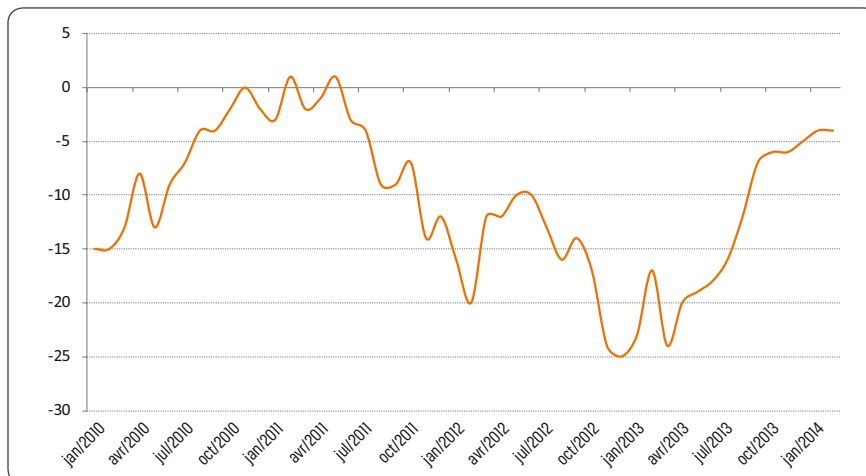
L'enquête de conjoncture mensuelle de la Banque Nationale de Belgique donne une idée de ce que pensent environ 6.000 dirigeants d'entreprise de la situation économique actuelle. Pour l'industrie alimentaire, cela signifie concrètement que chaque mois plus de 300 chefs d'entreprises alimentaires sont interrogés sur l'évolution de la situation de leur entreprise.

Depuis la crise économique, la confiance des chefs d'entreprise du secteur alimentaire est au plus bas. Fin 2010 et au printemps 2011, la série désaisonnalisée et lissée a montré un résultat légèrement positif mais ce léger regain de confiance est très vite retombé pour atteindre son niveau le plus bas (5,2) en mai 2012. Les mois qui ont suivi, la confiance des chefs d'entreprise est progressivement remontée (jusque -1,3 en octobre 2012), pour ensuite redescendre début 2013. Ces derniers mois, on semble toutefois noter un nouveau raffermissement de cette confiance. En janvier et février 2014, la confiance des chefs d'entreprise de l'industrie alimentaire a affiché un résultat légèrement positif. La série brute pour l'industrie alimentaire connaît une évolution très variable faite de nombreux ups & downs. De ce fait, la prudence reste de mise dans l'interprétation des évolutions de cette série brute.

Dans l'industrie manufacturière aussi on note un redressement depuis avril 2013, même si les entrepreneurs de l'industrie manufacturière restent clairement plus pessimistes que les producteurs alimentaires.

En 2013, la confiance des consommateurs a remonté la pente.

Fig. 39: Confiance des consommateurs (01/2010 - 02/2014)



Source: BNB (indicateur de confiance des consommateurs)

La crise économique et financière a aussi eu raison de la confiance des consommateurs quasi en permanence sous zéro depuis 2008. Après un léger redressement au printemps 2011, elle est redescendue jusque -25 en janvier 2013. A partir de mai, on a noté un net redressement de la confiance des consommateurs même si celle-ci était toujours négative début 2014 (-4).

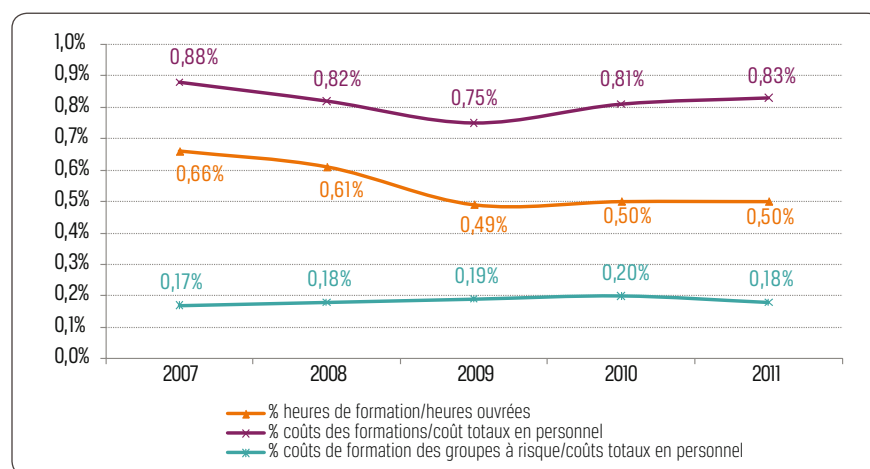


12. EFFORTS EN MATIÈRE DE FORMATION

0,95% du temps de travail est investi dans des formations formelles et non formelles.

L'analyse des bilans sociaux par le Conseil Central de l'Économie révèle qu'en 2011, 0,50% du temps de travail a été investi dans des formations formelles. Si l'on tient également compte des formations non formelles, en 2011 0,95% du temps de travail a été investi dans des formations. En termes financiers, il s'agit d'un investissement qui représente 0,83% des coûts de personnel. Après plusieurs années pendant lesquelles les efforts en matière de formation ont été en baisse, il semble qu'on observe aujourd'hui une stabilisation à ce niveau.

Fig. 40: Efforts en matière de formation dans l'industrie alimentaire (2007-2011)



Source: CCE, BNB, bilan social, IFP

Dans les plus petites entreprises, le nombre des travailleurs qui ont bénéficié d'une formation a diminué.

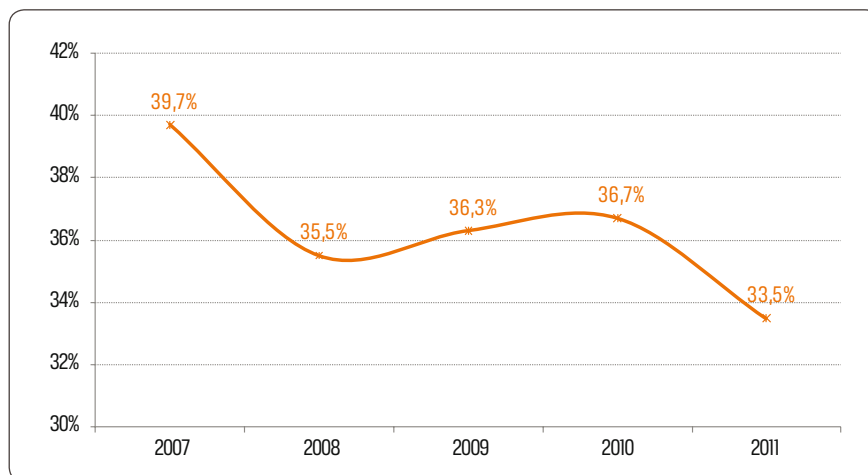
Sur base des enquêtes CVTS sur les formations professionnelles continues, l'investissement dans la formation exprimé en pourcentage de la masse salariale est passé de 1,6% en 2010 contre 1,2% en 2005. Le principal poste de coût est celui du PAC (personal absence cost ou coût salarial des personnes en formation) qui constitue 60% de l'investissement total dans les formations.

Le graphique qui illustre le pourcentage de travailleurs qui ont bénéficié d'une formation, montre une évolution légèrement à la baisse. Après un léger redressement en 2009 et en 2010 après la crise économique et financière de 2008, le pourcentage de travailleurs qui ont bénéficié d'une formation est redescendu en 2011 et a accusé une baisse de 3,2 points de pourcentage.



© IPV-IFP / Lies Willaert

Fig. 41: % des travailleurs ont bénéficié d'une formation (2007-2011)



Source: CCE, BNB, bilan social, IFP

En 2012, 17.185 travailleurs des commissions paritaires PC 118 et PC 220 ont suivi une ou plusieurs formations IFP, ce qui correspond à une augmentation de 5,1% par rapport à 2011. En 2012, les formations spécifiquement axées sur l'alimentation (sécurité alimentaire et qualité, technologie alimentaire, ...), organisées ou pas sur mesure pour certains sous-secteurs ont été les plus importantes avec près d'un tiers de l'ensemble des formations.

En 2012, l'impact de l'IFP a été en moyenne de 5,3 points de pourcentage inférieure à celle de 2009. Cette différence est intégralement imputable à un plus petit impact au niveau des plus petites entreprises qui avaient connu une participation exceptionnellement élevée en 2009 en raison du grand succès des formations en autocontrôle (nouvelles dispositions en matière de sécurité alimentaire). Les entreprises qui comptent moins de 10 travailleurs sont aussi structurellement les plus difficiles à atteindre en termes de formation. Les petites boulangeries, par exemple, qui constituent la grande majorité des plus petites entreprises, prévoient surtout des formations informelles les deux premières années d'engagement d'un nouveau boulanger. Dans les grandes entreprises, l'impact des formations « formelles » de l'IFP est beaucoup plus élevé. Dans les entreprises qui occupent plus de 10 travailleurs, on note une nette augmentation de l'impact de l'IFP depuis 2009. Par rapport à 2006, la portée a été plus importante dans toutes les catégories de taille en 2012, grâce notamment aux efforts sectoriels consentis pour augmenter le nombre des formations.

Par rapport aux formations, les petites entreprises sont difficiles à atteindre.

Impact au niveau des employeurs en fonction de la taille de l'entreprise	2009	2012
1 - 9 travailleurs	17,1%	8,3%
10-49 travailleurs	32,2%	34,8%
50-99 travailleurs	72,4%	78,1%
100 travailleurs ou plus	94,6%	97,3%
moyenne	25,0%	19,7%

Source: IFP

13. INNOVATION

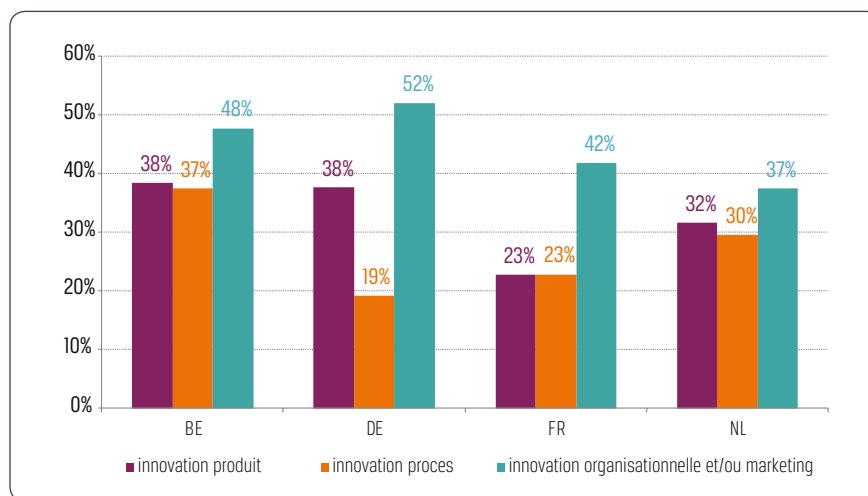
Degré d'innovation

Il ressort des chiffres de l'enquête CIS2010 que 38% des producteurs de produits alimentaires et de boissons belges ont introduit une innovation de produit. En matière d'innovation, la Belgique occupe une très belle place par rapport à ses pays voisins, tant en termes d'innovation de produit pour les produits alimentaires et de boissons. Sur ce plan, la Belgique et l'Allemagne sont beaucoup plus performantes, que la France.

En moyenne, la Belgique est aussi plus performante que ses voisins en termes d'innovation de proces et 37% des producteurs de produits alimentaires et de boissons ont introduit une innovation de proces. En matière d'innovation au niveau des proces de production des produits alimentaires, la Belgique se classe nettement mieux que ses voisins.

L'industrie alimentaire belge occupe la première place en matière d'innovation de produit et de proces.

Fig. 42: part des producteurs alimentaires, de boissons et de tabac qui ont introduit des innovations de produit(2008-2010)

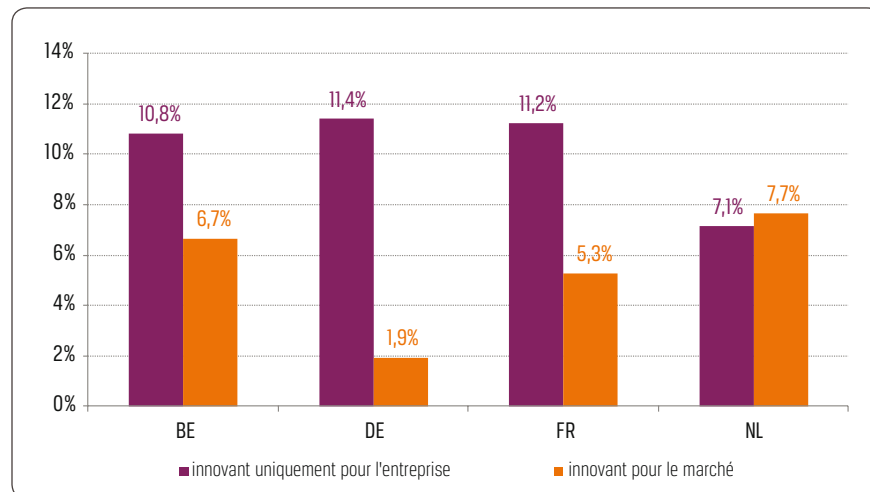


Source: Eurostat CIS2010-enquête

Outre les innovations de produit et de proces, les entreprises peuvent aussi introduire des innovations dans le domaine du marketing ou sur le plan organisationnel. Selon l'enquête CIS2010, 48% des producteurs belges de produits alimentaires et de boissons ont introduit une innovation organisationnelle et/ou marketing. Comparativement à nos pays voisins, seule l'Allemagne fait mieux (52%).

Depuis 2008, les entreprises alimentaires belges ont aussi réussi à transformer cet atout d'innovation de produit et de proces de production en grands succès commerciaux. Bien que l'Allemagne et la France réalisent des scores encore un rien supérieurs à la Belgique au niveau des produits innovants pour les entreprises, par rapport à la période 2006-2008 le fossé est presque totalement comblé. Au niveau des produits innovants sur le marché, la Belgique se place derrière les Pays-Bas mais avant la France et l'Allemagne.

Fig. 43: % du chiffre d'affaires provenant des nouveaux produits (2008-2010)



Source: Eurostat CIS2010-enquête

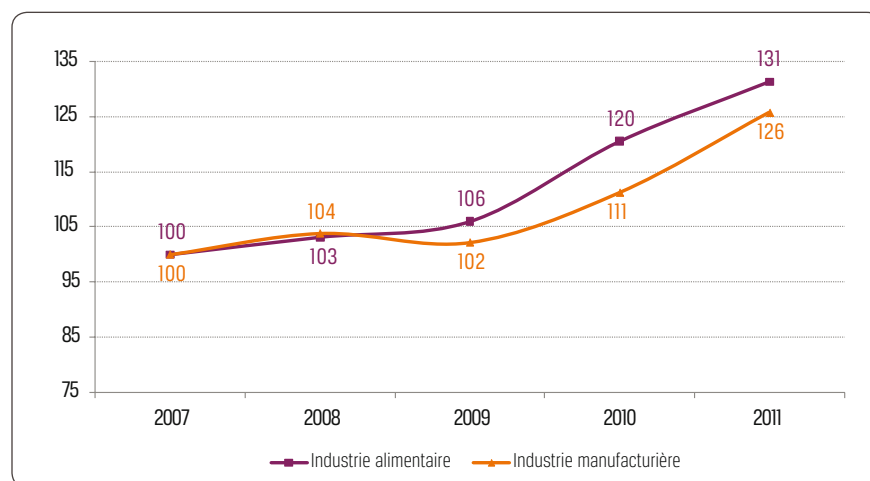
Qui plus est, comparativement à ses pays voisins, la Belgique recourt proportionnellement beaucoup moins aux marques commerciales ou à d'autres méthodes de protection de ses innovations. Cette situation s'explique peut-être en partie par le fait qu'un pourcentage relativement élevé d'entreprises alimentaires belges qui ont participé à l'enquête font partie d'un groupe ayant son siège à l'étranger et que de ce fait la protection de la propriété intellectuelle est aussi souvent organisée au niveau de l'entreprise étrangère.

Investissements dans la R&D

En 2011, l'industrie alimentaire a consacré environ 146 millions d'euros en dépenses R&D intramuros. Ce montant représente une nouvelle augmentation sensible de 9,0% par rapport à 2010, année au cours de laquelle le montant consacré à la R&D avait déjà augmenté de 13,7%. En 2011, l'industrie manufacturière a, quant à elle, enregistré une croissance des dépenses R&D intramuros de 13,1% (en 2010, cette croissance avait été de 8,9%)

Fig. 44: Evolution des dépenses R&D intramuros (2007=100)

Les dépenses R&D intramuros augmentent plus vite dans l'industrie alimentaire que dans l'industrie manufacturière.



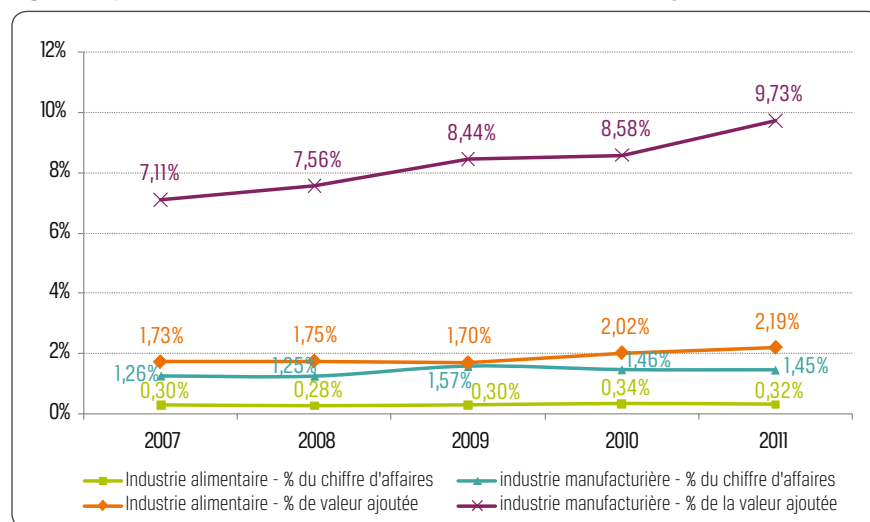
Source: Belspo (politique scientifique fédérale)

Depuis 2010, l'industrie alimentaire belge respecte les objectifs européens 2020 en matière de R&D.

Exprimé en pourcentage on constate que le ratio chiffre d'affaires/ dépenses R&D intramuros de l'industrie alimentaire est plutôt en recul tandis que celui de l'industrie manufacturière est plutôt en hausse. Cette situation s'explique par la forte augmentation du chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire au cours de ces dernières années, combinée aux dépenses R&D qui n'ont pas augmenté dans les mêmes proportions. La forte croissance de 2009 observée dans l'industrie manufacturière est surtout imputable à une forte baisse du chiffre d'affaires. Exprimé en pourcentage de la valeur ajoutée, on obtient toutefois une augmentation de l'intensité R&D dans l'industrie alimentaire.

Comparativement à 2007, l'intensité R&D dans l'industrie alimentaire a augmenté de respectivement 7,0% (en % du chiffre d'affaires) et 26,9% (en % de la valeur ajoutée). A ce niveau aussi l'industrie manufacturière fait mieux avec des chiffres de croissance de respectivement 15,7% (en % du chiffre d'affaires) et 36,9% (en % de la valeur ajoutée). Si on exprime les dépenses R&D en pourcentage de la valeur ajoutée, avec 2,2% en 2011, l'industrie alimentaire a largement atteint les objectifs européens de 2020 qui impose au secteur privé de consacrer 2% de son chiffre d'affaires à la R&D.

Fig. 45: Dépenses R&D intramuros en % chiffre d'affaires et valeur ajoutée (2007-2011)



Source: politique scientifique fédérale, DGSIE, déclarations TVA

Note : Dans ce rapport, on entend par « l'industrie alimentaire », en principe, le secteur NACE₂₀₀₈ code 10+11 (production de produits alimentaires et de boissons), à l'exception toutefois des exportations et des importations (BNB): ces chiffres ne sont pas liés à l'entreprise (codes NACE) mais aux produits. Les termes « l'industrie alimentaire » couvrent également les codes NC suivants : 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22 compris. Les exportations de produits alimentaires comprennent donc aussi les exportations des produits alimentaires en gros. Les termes « l'industrie manufacturière » englobent les codes NACE₂₀₀₈ 10 à 33 compris.



Food.be

Small country. Great food.

FEVIA

Federatie Voedingsindustrie
Fédération de l'Industrie Alimentaire

KPI's

